

La protection des terres agricoles

Zonage jusqu'à la cote 500

QUEBEC (PC) — S'appuyant sur le modèle en vigueur en Colombie-Britannique, le projet de loi 90 sur la protection des terres agricoles déposé hier ne comprend aucune mesure visant à indemniser les producteurs agricoles. Il ne prévoit en effet que de porter de 40 à 70 pour cent le remboursement des taxes scolaires et foncières pour les agriculteurs résidant dans une zone dite "désignée".

Cette zone établie par le projet de loi comprend les Basses-Terres du Saint-Laurent et de l'Outaouais, c'est-à-dire les sols jadis recouverts par les eaux de la Mer Cham-

plain et dont l'altitude n'excède pas 500 pieds du niveau de la mer. S'étendant sur une superficie de 4 millions d'acres, ce territoire inclut les terres les plus fertiles de la province. On y retrouve 614 municipalités, 80 pour cent de la population du Québec et 60 pour cent des agriculteurs québécois.

Afin d'éviter la spéculation des terres dans cette "zone désignée", certaines dispositions du projet de loi sont appliquées rétroactivement à son adoption, c'est-à-dire dès son dépôt à l'Assemblée nationale, hier. Ces dispositions concernent notamment l'usage et la vente d'une terre ou d'un ter-

rain situé dans la zone désignée.

A l'intérieur de la zone désignée, et dans les aires protégées par le projet de loi, le lotissement, l'utilisation des lots à des fins autres que l'agriculture et la vente des lots pour des fins autres qu'agricoles ne seront plus permises. Ce qui signifie, entre autres, que tous les terrains actuellement sous la propriété d'éventuels spéculateurs — environ le quart du territoire de la zone désignée — ne pourront être revendus pour des fins résidentielles ou commerciales; leurs propriétaires devront, ou laisser ces terrains en friche ou encore les revendre, mais exclusive-

ment à des acheteurs qui entendent les cultiver.

La loi 90 créera une Commission provinciale qui, sur consultation des municipalités, établira un plan définitif de zonage agricole. Choisis par le lieutenant-gouverneur, les membres de la Commission seront sept tout au plus et seront nommés pour une période de cinq ans. On y trouvera un président et deux vice-présidents. Le projet de loi ne précise pas parmi qui devront être choisis les membres de l'organisme, alors que les agriculteurs avaient réclamé d'être automatiquement représentés au sein de la Commission.

Dès hier, le ministère de l'Agriculture a fait parvenir aux municipalités incluses dans la zone désignée un plan provisoire qui indique quelles sont les territoires qu'il souhaite voir inclus dans le plan de zonage agricole définitif.

Des propositions seront étudiées par les municipalités, qui négocieront ensuite avec la Commission pour déterminer la zone agricole permanente. A défaut d'entente, la Commission préparera elle-même un plan de la zone agricole permanente et le proposera au gouvernement pour adoption dans un décret.

Une fois le plan de la zone agricole permanente adopté, les municipalités auront à analyser et à soumettre à la Commission toutes demandes d'autorisation, d'inclusion ou d'exclusion, en regard de la zone agricole.

Le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, a indiqué hier en conférence de presse que les municipalités ont été choisies comme principal interlocuteur de la Commission parce qu'elles représentent tous les citoyens. Lors de la tournée de consultation du ministre, les conseils de comté avaient revendiqué ce rôle.

Par ailleurs, le projet de loi 90 prévoit le respect des droits acquis depuis son dépôt, hier. Ainsi, dans la région agricole désignée, un lot utilisé à des fins autres qu'agricoles pourra continuer à l'être sur la même superficie utilisée. De plus, il y aura possibilité d'expansion

des territoires à vocation non agricoles, mais à l'intérieur de certaines limites. En effet, une utilisation aux fins résidentielles ne pourra pas dépasser une superficie d'un demi-

Notons enfin que le projet de loi permet au gouvernement de désigner d'autres régions comme zones agricoles, en plus de celle présentée hier. Une commission parlemen-



Jean GARON, ministre de l'Agriculture.

hectare, et une utilisation pour des fins industrielles, commerciales ou institutionnelles sera restreinte à un hectare, sauf si la superficie utilisée est déjà supérieure.

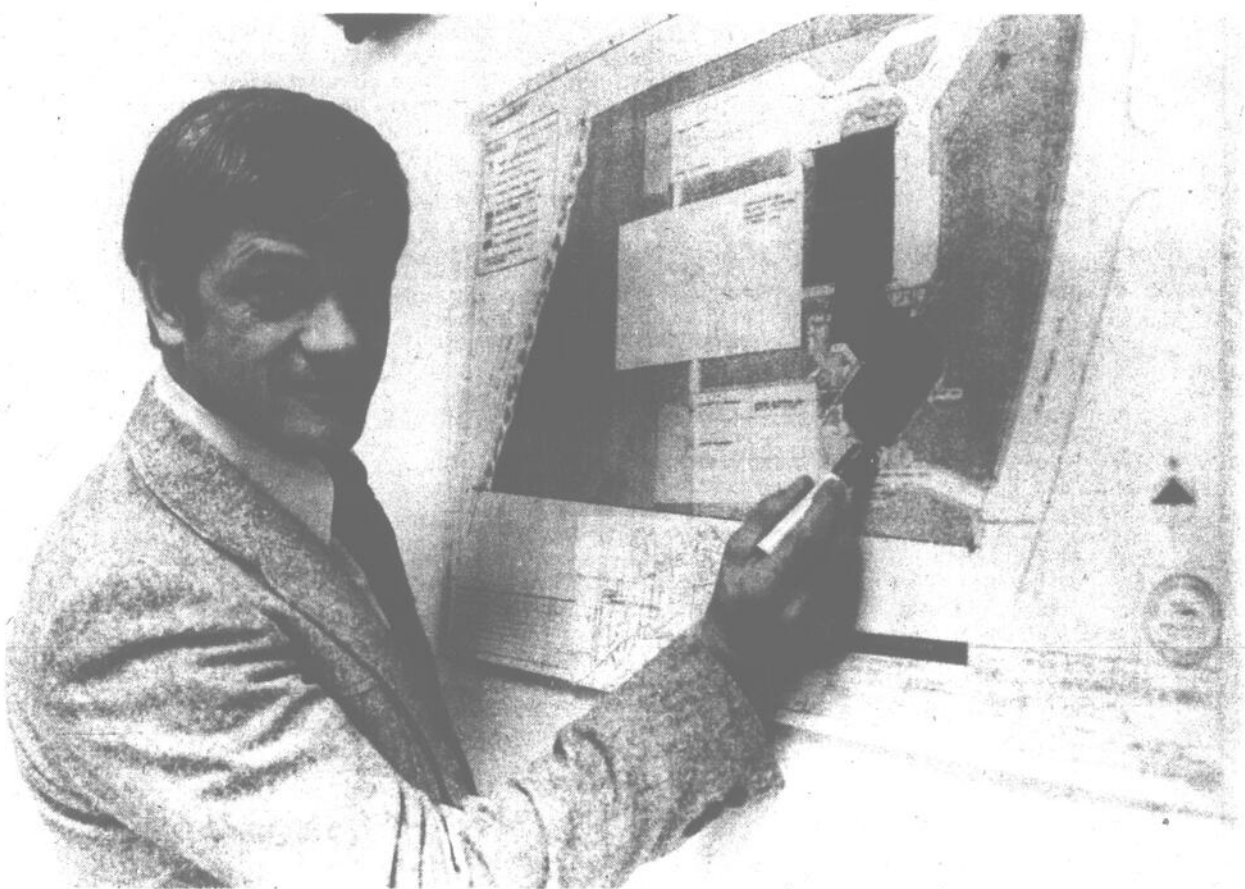
taire sur le bill 90 aura lieu d'ici quelques semaines afin de permettre à certains organismes de présenter des recommandations avant son adoption.

La Voix de l'Est

VOL. 43 — NO 124

GRANBY, VENDREDI 10 NOVEMBRE 1978

Livraison domicile \$1.50 par semaine
Semaine: 25 cents — Samedi: 40 cents



(Photo Jeannot Petit)

M. Gilles Poirier, gérant du secteur de Granby pour l'Hydro-Québec, est fier d'indiquer l'emplacement qui accueillera la Société d'état à la fin de l'an prochain. Situé sur la rue Georges-Cros, à proximité de

la voie d'accès à l'autoroute, du boulevard Bouchard et de la rue Cowie. Le site qui a retenu l'attention favorisera un accès facile à tout le territoire.

Regroupement des services

L'Hydro-Québec investit \$1.8 million à Granby

Si rien ne vient retarder l'échéancier prévu, les différents services du secteur de Granby de l'Hydro-Québec seront réunis sous un même toit d'ici la fin de 1979. Selon des révélations faites jeudi par M. Gilles Poirier, gérant de l'Hydro pour le secteur de Granby, l'investissement nécessaire pour ce regroupement sera de l'ordre de \$1.8 million, incluant un terrain de quelque 700,000 acres situé dans le parc industriel, plus précisément sur la rue Georges-Cros, entre les rues Cowie et Moeller.

Selon M. Poirier, l'objectif visé par ce regroupement est double: on prévoit d'abord une diminution des coûts d'exploitation du service, puis le choix du site tient compte d'un accès plus rapide aux différents coins du secteur de Granby, territoire de quelque 1,000 milles carrés s'étendant de Ste-Cécile-de-Milton à la frontière américaine, du lac Memphrémagog à St-Césaire.

40,000 pieds carrés

Des appels d'offre ont déjà eu lieu pour la construction d'un nouvel édifice de 40,000 pieds carrés et les soumissions seront ouvertes le 15 novembre. On s'attend à ce que les travaux de construction puissent débuter en mars ou avril, une fois le terrain déboisé, et la nouvelle bâtisse devrait être prête pour l'automne 1979. "Nous prévoyons d'y emménager en novembre" de préciser M. Poirier.

Le bureau d'affaires, les bureaux administratifs, le centre des services, comprenant le garage et le magasin, seront alors tous réunis, favorisant d'autant une meilleure coordination, sans compter que l'aménagement des lieux sera beaucoup plus fonctionnel. On sait qu'actuellement, les différents services de l'Hydro-Québec à Granby sont dispersés ici et là: le bureau d'affaires est situé au 116 rue Principale, les services administratifs au 398 rue Principale, alors que le garage et le magasin sont implantés au 430 de la rue Robinson.

Le gérant du secteur de Granby pour l'Hydro-Québec précise que le nouvel immeuble sera occupé sous forme de location à long terme, le promoteur qui décrochera le contrat s'engageant à acheter le terrain qui appartient déjà à l'Hydro, pour ensuite accepter un bail emphytéotique.

Le regroupement envisagé libérera évidemment des locaux qui appartiennent déjà à la Société d'état. Encore ici, M. Poirier ne voit aucun problème: que ce soit pour l'immeuble du 116 rue Principale ou les édifices de la rue Robinson, il sera toujours possible à l'Hydro-Québec de les revendre. Dans le premier cas, il est particulièrement bien situé et dans l'autre, il en va de même, compte tenu de l'utilisation qui peut être faite. Les services administratifs pour leur part, sont situés dans des locaux loués.



(Photo Jeannot Petit)

Le terrain boisé, à gauche de la rue Georges-Cros, recevra l'implan-

tation du nouvel immeuble de l'Hydro-Québec. Au fond, on peut remarquer, près de la rue Cowie, les installations de la Klockner-Moeller.

Rentabilisation des activités agricoles

QUEBEC (PC) — Plusieurs mesures législatives et administratives visant à accroître la rentabilité des activités agricoles seront annoncées prochainement.

C'est l'assurance qu'a donnée hier le ministre québécois de l'Agriculture, M. Jean Garon, lors de la présentation à la presse de son projet de loi 90 sur la protection du territoire agricole et du plan provisoire de zonage l'accompagnant.

Rappelant que certains programmes de développement agricole sont déjà en application, M. Garon a donné un aperçu des mesures qui restent à venir.

"Dans le but de récupérer à l'agriculture les sols arables à potentiels élevés, mais sur les-

quels aucune amélioration significative n'a été apportée depuis plusieurs années, des mesures importantes de mise en valeur se concrétiseront bientôt."

Au cours de sa tournée de consultation qu'il a conduit dans toutes les régions du Québec, M. Garon a reçu un appui quasi unanime à propos de la pertinence de légiférer pour garantir la protection des sols arables.

Plusieurs intervenants, notamment les membres de l'Union des producteurs agricoles, ont cependant fait valoir qu'une telle loi n'aurait pas les effets souhaités sans un train de mesures assurant la viabilité de l'agriculture.

La tragédie d'Eastman

L'enquête se tiendra les 5 et 6 décembre

L'une des pires tragédies routières à survenir au Canada fera l'objet, les 5 et 6 décembre prochain, d'une enquête approfondie de la part du coroner J. Armand Drouin.

C'est le 4 août dernier qu'un autobus transportant 47 personnes, handicapées pour la plupart, dévalait une pente raide avant d'aller s'échouer dans les eaux du Lac D'Argent, à Eastman. Quarante personnes membres de la Fraternité des malades et handicapés de la région d'Asbestos y laisseront leur vie.

L'annonce de la tragédie n'avait pas manqué de semer la consternation chez tous les gens et en particulier dans les familles des victimes qui, quelques minutes plus tôt, avaient quitté le théâtre de la Marjolaine où ils venaient d'assister à une pièce de théâtre qu'ils avaient appréciée au plus haut point. Ce devait être pour eux le dernier voyage.

Elle avait également eu pour effet de remettre en question les lois provinciales concernant la sécurité dans le transport par autobus, aspect qui avait pourtant été soulevé en 1974 au terme de l'enquête dirigée par le coroner J. Armand Drouin concernant un désastre semblable qui avait 14 morts et 31 blessés près de St-Joseph de la Rive.

Par la suite, on avait plus ou moins tenu compte des recommandations qu'avait fait le coroner Drouin. L'une d'elles concernait l'installation de freins d'urgence à bord de ce type d'autobus. Aucune législation n'y avait donné suite. On peut présumer que la présence de tels freins à bord de l'autobus qui a entraîné dans la mort quarante personnes aurait pu éviter une telle catastrophe.

Au lendemain de la tragédie d'Eastman, le ministre des Transports, M. Lucien Lessard, demandait à des experts d'examiner le lourd véhicule qui avait servi de tombeau aux 40 victimes, tandis que le ministre de la justice, M. Marc-André Bédard, désignait le coroner J. Armand Drouin pour diriger l'enquête.

Rapports

Il aura fallu attendre près de trois mois avant que ne soient déposés les rapports des experts qui avaient une importante tâche à remplir, étant donné qu'ils permettront éventuellement au ministère des Transports de jeter les bases d'une législation sévère concernant la sécurité dans le transport par autobus.

A ces rapports viendra s'ajouter celui qui doit être remis, le 30 novembre prochain,

par Me Robert Jodoin, le commissaire-enquêteur nommé subéquemment par le ministre Lessard pour enquêter sur la sécurité dans le transport par autobus au Québec.

Au cours de cette enquête qui se déroulera au Palais de justice de Granby, pas moins de 21 personnes seront appelées à témoigner. Parmi celles-ci, on compte les sept personnes qui étaient à bord du véhicule avant qu'il ne plonge dans le Lac d'Argent mais qui ont pu s'en sortir, le propriétaire de l'autobus, M. Gilles Bolduc, de Kingsey Falls, ainsi que plusieurs autres parmi lesquelles, évidemment, un certain nombre d'experts.

Dressée en prévision de l'enquête, cette liste de noms pourrait être allongée advenant que le coroner Drouin le juge nécessaire pour les fins de l'enquête. On se rappellera que dix jours après la tragédie, Me J. Armand Drouin avait déclaré: "Je vais tirer parti de cette tragédie pour formuler à nouveau les recommandations qui s'imposent de tout urgence afin que plus jamais ne se reproduisent de telles tragédies."

Lors de l'enquête, il sera assisté du procureur de la Couronne du district judiciaire de Bedford pour Granby, Me Yves Lagacé, qui agira pour le ministère public.

le sourire matinal

Aperté:
— C'est un de ces gars qui regardent de haut ceux qui sont au-dessus d'eux.

— M.B.

IMMOBILIERS
Beaudry
REALTIES

Couriers
42, Principale, Granby.
372-4014

La météo

Montréal -Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum près de 8. Samedi: ciel variable. Estrie -Ensoleillé avec passage nuageux. Maximum de 5 à 7. Samedi: ensoleillé avec passages nuageux.

PHARMACIES
JEAN COUTU

168, rue PRINCIPALE, Granby — 372-6666
Ouvert tous les jours jusqu'à 22h exc. sam. et dim. 21h.

Nouveau comité à la CS Davignon

M. Maurice Gagnon, président du comité d'école Sainte-Thérèse assumera, pour l'année 1978-1979, la présidence du comité de Parents de la Commission scolaire Davignon.

Les autres membres de l'exécutif sont les suivants: M. Gilles Ostiguy, de l'école Saint-Joseph de Dunham, vice-président; Mme Hélène Neuville, de l'école Saint-François d'Assises de Frelighsburg, secrétaire et Mme Micheline Pinsonnault, de l'école Saint-Edouard de Knowlton.

Mme Janine Wielinga, de l'école Frère André de Sutton, a été désignée comme représentante du comité de Parents auprès du conseil des Commissaires, alors que M. Jean-Claude Ribou, de l'école Saint-Léon de Cowansville sera délégué auprès de la fédération des comités de parents.

Le comité de parents de Davignon se compose, également, de Mme Francine Landry, de l'école Curé A. Petit de Cowansville; Mme Lise Choinière, de l'école J.B. Larocque de Cowansville; M. André Fournier, de l'école polyvalente Massey-Vanier et de M. Denis Frappier des écoles Saint-Vincent Ferrier d'Adamsville et Saint-François Xavier de Bromont.

Des volontaires pour mettre sur pied une bibliothèque municipale

La ville de Bromont sera bientôt pourvue d'une bibliothèque municipale. Répondant à l'invitation lancée par Mme Francine Bernard, une cinquantaine de personnes se sont rencontrées, dernièrement, afin d'envisager la possibilité de mettre sur pied une telle bibliothèque.

C'est sous le vocable de "Les loisirs de Bromont

Inc." qu'un comité formé de huit personnes et présidé par Mme Francine Bernard, se chargera de préparer le projet d'établissement de la bibliothèque et d'organiser des activités ayant pour but d'amener la participation de tous les citoyens de Bromont et des environs immédiats.

Le projet d'une bibliothèque a déjà été envisagé par

la ville de Bromont, celle-ci s'est, en effet, portée acquéreur d'un fonds de bibliothèque qui se trouve présentement entreposé dans les locaux du Centre sportif et culturel. Il est même des plus probables que ce soit dans cet édifice que soit logée la bibliothèque municipale.

"Les loisirs de Bromont Inc." veulent impliquer les

gens du milieu ainsi que les différents organismes et institutions ayant pignon sur rue à Bromont, c'est ainsi que les associations, les écoles, les groupes sociaux ont été rencontrés et mis au courant du projet.

Parmi les activités que le comité désire organiser, il faut tout d'abord mentionner une exposition-vente de livres et de jeux édu-

catifs ainsi qu'une collecte de livres à l'échelle de toute la ville.

"Les loisirs de Bromont Inc." lancent un appel à tous les intéressés qu'ils soient francophones ou anglophones, à s'intégrer à cette organisation naissante et à participer, de façon concrète, à la réalisation du projet bibliothèque.

Construction

Performance enviable de Lac Brome en octobre

La ville de Lac Brome a, durant le mois d'octobre, émis quelque 22 permis, totalisant la somme de \$217,000; le montant global des permis octroyés au cours des dix premiers mois de l'année 1978 s'élève donc à \$1,692,000.

En 1977, pour la même période, c'est-à-dire du 1er janvier au 31 octobre, enregistrait la somme de \$1,945,000 de permis.

En 1977, 36 nouvelles résidences unifamiliales furent aménagées, comparativement à 32 pour la présente année. En 1977, la ville avait accordé, à date, 211 permis, à comparer avec 214 pour 1978.

A Lac Brome, on ne perd pas espoir d'égaliser la performance de l'an dernier. A la fin de 1977, le montant total des investissements réalisés dans le secteur d'activités de la construction était de \$2,150,750. Montant qui pourrait être encore atteint, cette année,

si le projet de construction d'une vingtaine d'unités d'habitation pour personnes âgées devait se réaliser avant le 31 décembre prochain.

Au niveau des transferts de propriétés, le montant des transactions se chiffre, pour octobre 1978, à

\$758,950 pour la vente de 30 propriétés. C'est le meilleur mois qu'ait connu Lac Brome, depuis avril 1977, au niveau des mutations de propriétés, ce qui témoigne de la fermeté du marché immobilier.

Le volume des ventes doit avoir, actuellement,

dépassé, pour 1978, le cap des \$5 millions, ce qui se traduit pour la ville de Lac Brome par une rentrée additionnelle de \$12,675, alors que dans les prévisions budgétaires, on escomptait recueillir une somme maximale de \$10,000. Et il faut préciser que les mois de

novembre et de décembre devraient, eux aussi, être des plus satisfaisants à ce niveau.

Somme toute, une année intéressante pour le secteur de la construction à Lac Brome, ce qui ne nous rassure pas plusieurs villes de la région.

Deux contrats accordés

La ville de Lac Brome a procédé, tout dernièrement à l'octroi de deux contrats, le premier relatif à la fourniture d'huile à chauffage et le second concernant les assurances automobiles.

Au niveau de l'huile à chauffage, il s'agit d'un approvisionnement d'environ 9,000 gallons, destiné à alimenter les trois bâtisses dont la municipalité est propriétaire.

Quatre soumissionnaires

ont répondu à l'appel d'offres, soit Shell Desgens Yves Inc. (49.07 le gallon), Esso Paul Lavigne (53 le gallon), Beaudry Huile à chauffage (53.08 le gallon) et Partridge Fuels (54.09 le gallon). C'est la plus basse soumission, celle présentée par Shell Desgens Yves Inc. qui a été retenue par les membres du conseil.

En ce qui concerne l'assurance-automobile destinée à couvrir en égard aux

dommages matériels susceptibles d'être encourus, la flotte de 20 véhicules que possède la ville.

Trois soumissionnaires ont déposé des propositions, soit Draper Insurance Agency Inc. (\$3,240), Brault Assurances Inc. (\$3,348) et Donald C. Miller Limited (\$3,815). Dans ce cas, c'est également la plus basse soumission qui a été choisie par les autorités municipales de Lac Brome. La responsabilité globale a été portée à \$500,000.

Le paiement des primes de l'assurance-automobile s'est avéré plus élevé cette année qu'en 1977, Lac Brome ne fait pas partie de ceux à qui ont été répétés qu'avec la mise sur pied de la régie automobile, les primes seraient moins dispendieuses.

La ville a également demandé des soumissions en ce qui concerne les assurances-incendie et responsabilité civile, les propositions seront étudiées lors de l'assemblée de la semaine prochaine.

séminaire du verbe divin

1021, rue Cowie
GRANBY, Qué.

PERIODE D'INSCRIPTIONS

Les parents désireux d'envoyer leur garçon au Séminaire du Verbe Divin l'an prochain sont priés de téléphoner au numéro 378-1074, entre 9 heures et 16 heures.

(Demandez M. Laforest)

La liste des membres du PQ

La GRC a agi sur la base de rumeurs

OTTAWA (PC) — Ce ne sont que des rumeurs et des bribes de renseignements non confirmées qui sont à la base de la décision de la Gendarmerie royale du Canada de faire main basse sur la liste de membres du Parti québécois en janvier 1973, au cours de l'opération Ham.

C'est ce qui ressort des transcriptions des témoignages entendus au mois de mai devant la commission McDonald qui enquête sur cette affaire et d'autres activités de la police fédérale, témoignages qui ont été rendus publics hier, à Ottawa.

Selon le témoignage même de l'ancien directeur général adjoint du service de sécurité, Howard Draper, la GRC n'avait aucune preuve, à l'effet que le Parti québécois avait reçu une importante contribution financière d'une puissance étrangère.

Pourtant, a-t-il avoué, l'opération Ham fut autorisée justement parce qu'il y avait ces allégations au sujet d'un financement étranger.

M. Draper était, au moment de la préparation de l'opération contre le Parti québécois, le bras droit de John Starnes, qui fut entre 1970 et avril 1973, le grand patron du service de sécurité de la police fédérale.

M. Stephens a déjà indiqué devant la commission Keable qu'il avait reçu des renseignements du Conseil privé disant que le Parti québécois avait obtenu une contribution de \$350,000 d'un pays étranger.

Au cours de son témoignage, M. Draper a dit que son patron, M. Starnes, recevait bien des bribes de renseignements, de fonctionnaires fédéraux ou à

la suite de réunion entre différents comités du gouvernement. D'autres rumeurs pouvaient venir du hauts fonctionnaires ou de personnes du bureau du premier ministre, a-t-il aussi dit.

C'était des rumeurs, les renseignements n'étaient pas des certitudes, a-t-il laissé entendre.

M. Draper a indiqué que lui et M. Starnes parlaient fréquemment de ce problème et qu'ils espéraient qu'ils pourraient trouver cette somme de \$350,000 ou une somme encore plus importante qui avait également échappé à la police depuis des années.

Interrogé à savoir s'il croyait trouver ce genre de renseignements, surtout une contribution financière aussi importante sur les bandes d'ordinateurs qui contenaient la liste de membres du PQ, M. Draper a dû admettre que la GRC ne savait vraiment pas ce qu'elle y trouverait.

On sait qu'au cours de son témoignage en public au mois de mai, M. Draper avait reconnu que l'opération Ham était "techniquement illégale," tout en soutenant que les policiers n'avaient pas l'intention de commettre un crime.

Il a soutenu que si le Parti québécois avait reçu une contribution de l'étranger cela aurait constitué une forme "d'ingérence dans notre souveraineté nationale."

En plus d'enquêter sur cette somme, M. Draper a aussi rappelé que la GRC voulait mesurer le degré d'infiltration d'éléments extrémistes, voire marxistes au sein du PQ. La police fédérale voulait aussi savoir combien de membres du Parti québécois étaient "infiltrés" dans la fonction publique fédérale et dans les forces armées.

Coup d'oeil

Soirée canadienne

Une soirée canadienne, organisée par le club de l'Age d'or de St-Dominique, aura lieu le samedi, 11 novembre, à la salle du couvent de St-Dominique. La musique sera assurée par l'orchestre de M. Willy Lepage. Un goûter sera servi à la fin de la soirée.

Partie d'huitres

Une partie d'huitres, organisée par les Chevaliers de Colomb, conseil 1093 de Granby, aura lieu le samedi, 11 novembre, à la salle des Chevaliers, 76 rue Dufferin. Tous les amateurs peuvent s'y présenter.

Pour le couple de l'année

Le cercle des Châtelaines de Granby organise une grande réception en l'honneur du couple de l'année. La soirée débutera à 20 heures, le samedi, 11 novembre, au Domaine Aramis, chemin Grande Ligne, à Granby.

Réunion des Amicalistes

La prochaine rencontre des anciens élèves des Frères du Sacré-Coeur de Granby aura lieu le dimanche, 12 novembre, au Mont-Sacré-Coeur. La messe débutera à 9 heures 15, suivie du déjeuner à 10 heures. Enfin, à 10 heures 30, Mme Françoise Gaudet-Smet, qui revient d'un voyage au Japon, donnera la conférence. La rencontre est mixte, et les membres pourront profiter de l'occasion pour renouveler leur cotisation.

Des voleurs prévoyants

Malgré la belle température qui prévaut cet automne, il ne fait aucun doute que les mauvais jours finiront pas venir, et certains voleurs, en particulier, se préparent en conséquence. C'est ainsi que douze rouleaux de clôture à neige ont été subtilisés dans la cour du garage municipal de Bromont. Au total, quelque 1,200 pieds de clôture sont ainsi disparus. La Sûreté municipale de l'endroit a ouvert une enquête pour tenter de découvrir ces voleurs prévoyants.

Cliniques

Différentes cliniques de puériculture se tiendront dans la semaine allant du 13 au 19 novembre prochain: à l'hôtel de ville de Sutton le 14 novembre de 9 heures 30 à 11 heures 30, au bureau d'enregistrement de Knowlton, le 14 novembre, de 13 heures 4 heures 30 à 15 heures 30 et à la salle de la Légion canadienne, de Cowansville, le 15 novembre, de 9 heures 30 à 11 heures 30 et de 13 heures 30 à 15 heures 30.

ATTENTION!

Couvre-sièges sur mesure
DIRECTEMENT
du manufacturier et
INSTALLÉS par
HORNER AUTO SEAT
73 Martin Granby
372-4940

Faites partir votre tout petit du bon pied.

Nous avons pour vous une grande variété de modèles Pussyfoots, faits par Savage. Le soulier pour bébé qui s'est taillé une solide réputation depuis plus d'un demi-siècle.

Alors faites les premiers pas avant que votre tout petit ne fasse les siens et venez nous voir.

Pussyfoots
savage



LAPERRIERE & PROULX Ltée

G. Gaudet, prop.
chaussures pour
enfants et pour dames

202 Principale
Granby
372-6236

Simplicity



**REBAIS
DE \$50
AUTORISE
PAR
L'USINE**

Chez votre dépositaire

Prix défiant toute compétition

GASTON AUCLAIR MEUBLES

174 Principale - Adamsville - 263-6193-7

OUVERT TOUS LES LUNDIS - SERVICE APRES-VENTE SANS PAREIL

Granby

Nomination d'un gérant

Granby fixe son choix sur M. Robert Duval

En remplacement de M. Donat Brosseau qui cumulait les fonctions de gérant-greffier, la ville de Granby vient de nommer M. Robert Duval au poste de gérant.

M. Duval, qui travaille à la ville depuis plus de quatre ans, exerçait simultanément, pour sa part, les charges de gérant-greffier adjoint.

Le maire Paul-O. Trépanier, tout en annonçant la nouvelle, a également laissé entendre que pour combler le poste de greffier, la municipalité de Granby ouvrira un concours à la grandeur de la province, tout comme elle l'avait d'ailleurs fait pour l'engagement d'une relève, le cas échéant, à M. Donat Brosseau qui, comme on le sait, quittera ses fonctions le 28 janvier prochain.

M. Trépanier a, en outre, souligné que le

poste de M. Duval en est un d'importance et que le conseil municipal, après s'être réuni à deux reprises pour fixer son choix, est heureux d'avoir trouvé un gérant parmi le personnel actuel de l'hôtel de ville.

"En fait, a-t-il fait remarquer, la nomination de M. Robert Duval est arrivée plus tôt que prévue, mais il a la compétence requise pour la tâche à accomplir".

A ce sujet, personne ne peut, en somme, douter de la compétence de ce dernier puisqu'il a été l'élève d'un grand maître dans le domaine municipal, M. Donat Brosseau, qui a passé pas moins de 35 années de sa vie à l'hôtel de ville.

Par ailleurs, en vertu de la loi des cités et villes, les devoirs et pouvoirs du gérant sont nombreux. Parmi ceux-ci, on retient surtout les responsabilités suivantes: voir à ce

que les sommes d'argent votées par le conseil soient employées aux fins pour lesquelles elles ont été votées;

- étudier les projets de règlements, y compris les règlements qui décrètent un emprunt, et faire part au conseil des observations et de ses suggestions sur les dispositions que ces projets de règlements ont pour but d'édicter;

- préparer, avec les officiers en chef des départements, pour chaque assemblée du conseil, un rapport complet des travaux exécutés durant le mois précédent avec les suggestions qu'il croit utile de proposer pour les travaux du mois suivant;

- examiner les ordres ou réquisitions pour achat de fournitures, les certifier s'ils sont exacts et conformes aux décisions ou ordonnances du conseil, et en faire rapport

au conseil et au comité qui en a le contrôle;

- examiner les comptes dont le paiement est réclamé de la municipalité et, s'ils sont exacts, les initier après leur vérification par le trésorier, et en faire rapport au conseil pour paiement, etc.

Plusieurs autres devoirs s'ajoutent comme celui par exemple d'assister aux séances du conseil et des commissions et, avec la permission du président, donner son avis et présenter les observations et les suggestions qu'il juge opportunes sur les questions en délibération. Toutefois, les décisions appartiennent toujours aux membres du conseil, puisque le gérant n'a pas le droit de voter.

Grosso modo, le gérant voit au bon fonctionnement des projets qui sont décidés à l'hôtel de ville.

Autre blessé grave sur la voie d'accès

Un automobiliste a été gravement blessé, en fin d'après-midi, hier, lorsque le véhicule qu'il conduisait est entré en collision avec une automobile de marque Corvette '76 au carrefour de la voie d'accès à l'Auto-route et la rue Cowie.

Le blessé, qui était seul dans sa voiture de marque Ford '76, lorsque l'accident s'est produit, a été identifié comme étant M. Georges Hamel, du 177, rue Robinson nord, à Granby.

Il a été transporté au Centre hospitalier de Granby à bord d'une ambulance

pour y être traité par le Dr Fay Didier. La nature de ses blessures ne nous a pas été communiquée.

Le véhicule de marque Corvette était piloté par M. Jacques Ménard, du 77, rue Lorne, à Granby. Il circulait en direction est-ouest sur la rue Cowie. Quant à l'automobile de M. Hamel, elle roulait sur la voie d'accès.

M. Ménard qui voyageait seul a pu s'en tirer indemne malgré les dommages importants causés à son automobile. Il en a été de même pour la voiture de

M. Hamel. Les constatations d'usage ont été faites par les agents Dumais et Brodeur.

Légerement blessée

Une dame de Granby a été légèrement blessée, hier après-midi, quand le véhicule qu'elle occupait a été heurtée à l'intersection du Boulevard Bouchard et de la rue Dufferin.

Mme Georgette McDuff-Grogoire se trouvait à ce moment-là dans un véhicule de marque Plymouth '73 en compagnie de son mari, M. Georges Grégoire, qui

conduisait, et de leurs trois enfants, David, Nanie et Shirley.

La voiture circulait sur la rue Dufferin en direction nord-sud lorsqu'elle a été

heurtée sur le côté droit par une automobile pilotée par Mme Denise Chicoine-Cousineau qui roulait sur le Boulevard Bouchard.

A part Mme McDuff-Gro-

goire, personne d'autre n'a été blessée. Les deux véhicules ont cependant été lourdement endommagés, et en particulier celui de M. Grégoire.



(Photo Jeannot Petit)

La police récupère du butin volé

Des informations obtenues par les enquêteurs de la Sûreté municipale et un interrogatoire auquel ont été soumis quelques suspects ont donné lieu, hier, à une perquisition dans un garage de la rue St-Charles où les limiers ont retrouvé des marchandises (chauffe-eau, portes, lavabos, etc.) et différents matériaux de construction volés au cours des dernières semaines dans des immeubles abandonnés ou inhabités, dont l'hôtel Granby qui, on le sait, tombe actuellement sous le pic des démolisseurs. Les auteurs de ces différents vols avaient loué le garage pour y entreposer du "matériel". Tout le butin a fait l'objet d'une saisie. Les individus appréhendés comparaitront par voie de sommation devant le tribunal des Sessions de la paix. Nous pouvons apercevoir sur la vignette le détective Denis Desroches, le sergent-détective Jean-Paul Gaucher et le détective Gérard Jacques qui faisaient, hier, l'inventaire de tous les objets retrouvés dans le local en question. Ces derniers ont indiqué qu'ils prévoient procéder à d'autres arrestations en rapport avec ces vols.

Syndicalisation des employés de bureau chez Granby-Autorama

Après 5 longs mois d'attente, le Syndicat des employés de garages de Granby et région (CSN) vient d'obtenir l'accréditation visant tous les employés de bureau à l'emploi du Garage Granby Autorama. On se souviendra qu'une requête avait été déposée devant le commissaire général du travail le 29 mai dernier. De plus, à cet effet, deux auditions eurent lieu à

Granby devant le commissaire Caron, le 13 septembre et 18 octobre 1978. Ainsi le 6 novembre dernier, le Syndicat obtenait gain de cause.

Le même jour, le commissaire rendait une autre décision en faveur du Syndicat pour ce qui a trait à la réinstallation de deux employés de bureau congédiés le 25 mai et 13 juin

1978 par l'employeur Roch Marcoux. C'est ainsi que ce dernier devra réintégrer dans leur emploi les 2 employés qu'il avait congédiés et ce dans les 8 jours de la présente ordonnance avec tous leurs droits et privilèges et devra leur verser, à titre d'indemnité, l'équivalent du salaire et des autres avantages dont elles furent privées à cause du congédiement.

ASSEMBLEE GENERALE

de l'Union Nationale



du comté de Shefford

MARDI LE 14 NOVEMBRE 1978

à 20 heures

au Motel Le Granbyen

Tous sont bienvenus!



Présidente

Mme Claire Bonenfant deviendra au 1er décembre la nouvelle présidente du Conseil du statut de la femme du Québec, prenant ainsi la succession de Mme Laurette Champigny-Robillard.



(Photo Jeannot Petit)

50 ans de mariage

Un cinquantième anniversaire de mariage, ça se fête! Et M. et Mme J.-Albert Paquette ne manquent pas de célébrer cet événement des plus importants dans leur longue vie à deux. M. Paquette est originaire de Berthier, tandis que Mme Paquette, née Angela Brodeur, est née à Saint-Césaire. Ils vivent à Granby où d'ailleurs M. Paquette fut bijoutier durant pas moins de 35 ans.

A. BOULAIS ELECTRIQUE

Adrien Boulais, prop.



ROBERT BOULAIS
Gérant de service

Réparations sur poêles & réfrigérateurs congélateurs de toutes marques, à domicile.

Bureau 375 Roy
Granby, 378-2143

SUPER CINÉROTIQUE

3 films

un programme EPOUSTOUFLANT et SUCCULENT

"Consumées par un désir brûlant. Nuit après Nuit, après Nuit."

RÉVERIES ÉROTQUES

AUSSI

CHALEURS HUMIDES

Cinéma LE PLAZA

ENTRÉE D'ACHAT PLAZA GRANBY 375-1826

tous les soirs 7 h00
Dimanche 1h00 et 7h00

18 ANS Adultes

FILLES EN CAGE

Les FORD '79

seront en montre toute la semaine

GALERIES DE GRANBY

Toutes les personnes qui laisseront leur nom à l'un de nos représentants auront une chance de gagner un téléviseur de 14 pouces.

GRANBY AUTORAMA FORD

GRANBY - TEL 378-4636

Cinéma PALACE

GRANBY, QUE. (514) 372-4466

NOUVEAU SON DISCO-MULTI-LEX!

Donna Summer

DIEU MERCI C'EST VENDREDI

(THANK GOD IT'S FRIDAY)

"IL ETAIT UNE FOIS LA LEGION"

LA VOIX DE L'EST - VENDREDI 10 NOVEMBRE 1978 - PAGE 3

éditorial

Enigme à Farnham

Le conseil municipal de Farnham est divisé sur le projet de modification et d'agrandissement de l'usine de filtration, lequel doit coûter quelque \$2 millions. Quatre conseillers viennent d'obtenir l'engagement d'un ingénieur pour vérifier les plans préliminaires et divers documents préparés par un bureau d'ingénieurs conseils avec lequel la ville fait affaire depuis une quinzaine d'années.

Or, retenir les services d'un ingénieur pour scruter le travail d'un autre ingénieur et ensuite soumettre des recommandations au conseil, alors même que les ministères concernés, dont celui responsable de l'Environnement, ont déjà étudié et approuvé ledit projet, cela nous semble pour le moins très énigmatique.

Si telle pratique n'est pas carrément interdite par le code d'éthique des professionnels concernés, il reste qu'elle n'est pas courante non plus. Généralement, c'est après la réalisation d'un projet, lorsqu'un problème particulier surgit, qu'on recourt aux services d'un tiers compétent pour cerner le "bobo" et désigner le responsable.

Certains prétendent que c'est là procéder à l'envers, puisqu'il vaut mieux prévenir que guérir, une logique que rejoint l'argument du conseiller Audette à l'effet que la dépense projetée justifie les précautions défendues. A cela, on pourrait toutefois objecter que ce serait aussi le monde à l'envers si, chaque fois qu'il faut engager des professionnels, on prenait dès le départ pour acquis, qu'ils feront nécessairement des erreurs coûteuses et catastrophiques. Il faut leur faire confiance, surtout quand ils nous ont bien servi pendant quinze ans.

Ce qui ne veut pas dire qu'il faille accepter les yeux fermés tous les plans soumis. On n'en est toutefois pas aux premières interrogations dans ce dossier ouvert en novembre '77 alors que la ville demandait à ses ingénieurs conseils de faire l'étude de ses besoins en eau potable et de préparer l'avant-projet des travaux à exécuter.

Il y a à peine six mois, quelques conseillers réclamaient déjà la vérification qui revient maintenant à la surface. Mais le conseil l'avait alors ignoré en confirmant, bien que sur division, l'engagement des ingénieurs pour la préparation des plans, l'estimation et la surveillance des travaux prévus.

Depuis, les travaux préparatoires ont progressé, les ingénieurs ont déjà touché une tranche de \$20,000 des honoraires dus et le projet a reçu l'approbation des Services de protection de l'Environnement qui l'ont jugé conforme aux besoins de la ville compte tenu des particularités de l'eau à traiter. Et on est même assuré d'une substantielle subvention payable suivant la progression des travaux, et dans

d'assez brefs délais, en vertu du programme liquidation.

Pourquoi donc cette vérification qui coûtera \$2,000 et l'insistance qu'on y met? Pourquoi des conseillers reviennent-ils, même si c'est indirectement, sur une décision à laquelle ils avaient déjà souscrit? Pourquoi le conseiller Audette a-t-il affirmé qu'il n'hésiterait pas à recourir aux services d'un troisième et même d'un quatrième ingénieur advenant que le vérificateur qu'on vient d'engager arrive à des conclusions qui ne le satisfassent pas? Pourquoi soulever des doutes sur la valeur du projet tel que conçu si les autorités gouvernementales, pourtant si chatouilleuses et omnipotentes, ont jugé que c'était la solution au problème de Farnham?

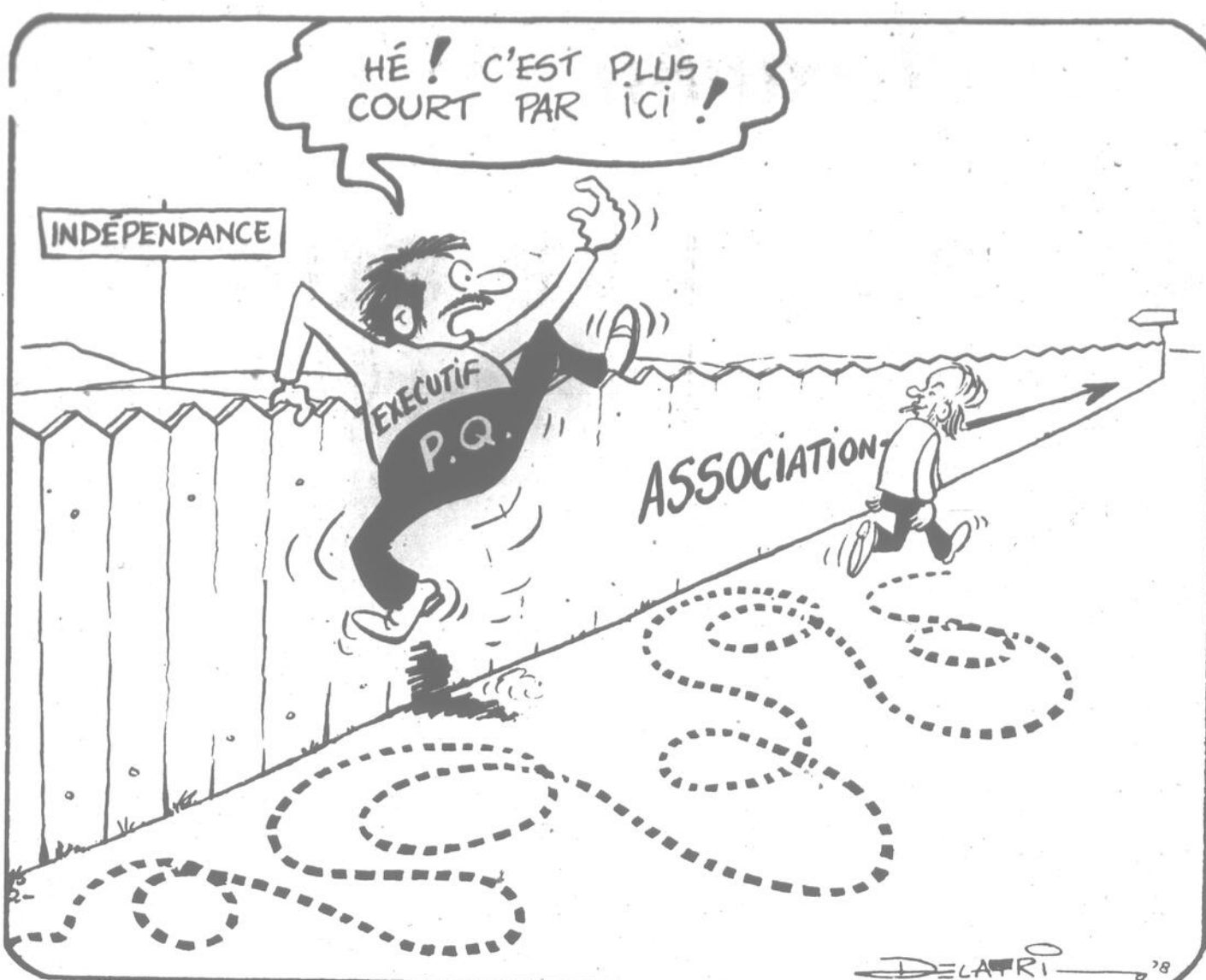
Pourquoi risquer de perdre les subventions actuellement disponibles, ce qui obligerait éventuellement Farnham à investir davantage encore pour réaliser à peu près le même projet? Le conseil serait-il mieux placé que les spécialistes du gouvernement pour juger du procédé d'affinage nécessaire à Farnham? L'ingénieur vérificateur engagé peut-il porter un jugement équitable sur le travail d'un confrère spécialisé dans les projets regardant le traitement de l'eau potable et des eaux usées?

Voilà toutes sortes de questions assez énigmatiques que soulève le débat en cours à Farnham. Les défenseurs de la motion introduisant la vérification laissent vaguement entendre qu'il y aurait moyen d'économiser. Mais personne ne dit de quelle façon cela serait possible. Si bien que tout pourrait porter sur un désaccord quant au procédé d'affinage retenu comme sur n'importe quoi d'autre. On ne parle pas non plus, publiquement du moins, d'abus ou de malversation.

Il y a, comme nous le disions plus tôt, sans explications suffisantes, tellement d'insistance dans cette requête qui a maintenant recueilli l'assentiment majoritaire qu'on peut logiquement se demander si certains conseillers ne veulent tout simplement pas retirer le contrat accordé aux ingénieurs conseils pour le donner à la firme à laquelle appartient le vérificateur nommé. D'autant plus que l'un des conseillers appartenant à ce clan s'était objecté, dès le départ, à ce que le contrat soit donné à la maison d'ingénieurs conseils qui dessert habituellement Farnham.

Si c'est cela qu'on veut, pourquoi alors ne pas le dire clairement à la population? Pourquoi ne pas avoir fait ce choix dès le départ, ce qui aurait évité d'en payer un pour rien? Cette affaire soulève maintenant tellement de questions que les conseillers concernés se doivent de donner des explications à la population. Bref, que le chat sorte du sac!

Valère Audy



De la langue et de l'unité

Une erreur à éviter

EDMONTON (PC) — Ce serait commettre une erreur historique que de donner aux provinces, par des changements à la constitution, plus de pouvoirs financiers, a déclaré le chef du NPD, M. Ed Broadbent.

Dans une conférence de presse, M. Broadbent a déclaré que les provinces du Canada possédaient déjà assez de pouvoirs pour agir dans leurs intérêts propres.

Leur donner plus de pouvoirs financiers, dit-il, ce serait avantager les riches Ontario, Alberta, Colombie-Britannique et Saskatchewan.

Si M. Broadbent craint que les provinces riches ne deviennent plus riches et les provinces pauvres plus pauvres avec des pouvoirs financiers accrus, il n'en est pas moins d'avis, a-t-il déclaré, que les provinces devraient contrôler leurs richesses naturelles.

Le chef du NPD a déclaré qu'une récente décision de la Cour Suprême du Canada avait jeté le doute sur le droit des provinces au contrôle de ces richesses.

M. Broadbent a aussi déclaré que le Canada avait besoin de donner de l'expansion aux industries secondaires là où sont les ressources; cela veut dire que l'expansion industrielle en pétrole et en gaz ne doit pas se faire en Ontario ni au Québec, mais en Alberta.

Le Canada n'a plus besoin du Québec

SAINT-JEAN (PC) — Le Canada devrait survivre comme pays malgré l'accession du Québec à la souveraineté, selon un conseiller du premier ministre René Lévesque.

Prendant la parole lors d'un colloque sur la Confédération tenu dans la capitale-terre-neuvienne, M. Daniel Latouche a dit ne pas accepter l'argument voulant que, "si le Québec s'en va ou si le Québec choisit la souveraineté-association, c'en est fini du Canada. Le Canada n'a plus besoin du Québec."

M. Latouche, qui est également professeur en sciences politiques à l'université McGill, estime que le Canada anglais se fait progressivement à cette idée et que le problème provient de l'incertitude constitutionnelle actuelle.

Il s'est dit "déçu" de ce que, lors de la conférence constitutionnelle tenue à Ottawa, aucun premier ministre, excepté M. Lévesque, n'a parlé du Québec dans son discours d'ouverture.

Selon M. Latouche, il semble exister un "gentlemen's agreement" voulant que le Québec ne soit pas le seul à trouver des défauts au système fédéral et à la différence entre les plaintes du Québec et celles des autres provinces se situe dans "la nature des raisons de mécontentement".

Trudeau répond aux questions

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a répondu au leader de l'opposition Joe Clark, qu'il n'avait pas abandonné l'idée d'apporter des changements à la constitution avant le 1er juillet 1979.

Il a cependant précisé qu'il allait attendre après la conférence des premiers ministres, du mois de février prochain, pour soumettre un projet de loi en ce sens, si jamais il le faisait.

Dans un autre ordre d'idée, MM. Trudeau et Clark ont reconnu tous deux qu'un premier ministre canadien n'avait pas reçu le mandat de négocier la séparation du Québec.

M. Clark a fait cette remarque à l'extérieur des Communautés, afin de nier la déclaration qu'on lui avait prêtée, à savoir qu'il serait prêt, comme premier ministre, à négocier la souveraineté-association, si 60 pour cent des Québécois en exprimaient le désir dans un référendum.

En soumettant ses propositions constitutionnelles, le printemps dernier, M. Trudeau avait fixé au 1er juillet 1979 la date limite pour apporter des changements au Sénat et à la Cour suprême et pour inscrire les droits linguistiques dans la constitution.

A cause de la forte opposition des premiers ministres provinciaux, M. Trudeau a remis à plus tard la question du Sénat transformé en Chambre de la Fédération. Mais, a-t-il expliqué à M. Clark, les premiers ministres provinciaux ne lui ont

pas demandé de laisser tomber les autres questions.

Il a assuré M. Clark et l'ex-premier ministre John Diefenbaker qu'il ne soumettrait pas de projet de loi en ce sens avant la conférence constitutionnelle de février prochain.

Au député progressiste-conservateur Flora MacDonald, M. Trudeau a dit qu'il allait songer à la suggestion de rétablir le comité des Communes et du Sénat, qui a étudié les changements constitutionnels au cours de l'été.

Au député libéral Robert Gauthier, M. Trudeau a dit qu'il n'avait pas reçu le mandat de négocier la souveraineté-association avec le Québec et qu'il espérait que M. Clark demanderait un tel mandat à la prochaine élection, s'il tenait à en avoir un.

Les réactions de Davis et Notley

TORONTO (PC) — Selon le premier ministre ontarien, M. William Davis, le Canada est un pays qui a atteint sa maturité économique et politique et il est temps qu'il soit doté de sa propre constitution.

Faisant rapport à la législature sur la conférence constitutionnelle, il a déclaré: "Il est ironique et extrêmement malheureux qu'une nation âgée de 111 ans ne puisse avoir sa propre constitution," a dit M. Davis.

Soulignant que la conférence d'Ottawa n'avait engendré aucun accord spécifique, M. Davis a affirmé que l'Ontario aurait souhaité que la réunion débouche sur des mesures plus concrètes visant le rapatriement de la constitution.

Cependant, M. Davis a déclaré que des progrès réels ont été accomplis et il a formulé l'espoir que des accords interviendront lors de la prochaine rencontre des premiers ministres en février.

Par ailleurs, à Edmonton, le leader du Nouveau Parti démocratique de l'Alberta, M. Grant Notley a soutenu que la position constitutionnelle "bizarre et maussade" du premier ministre Peter Lougheed avait pour effet d'aligner cette province dans le même camp que le premier ministre séparatiste du Québec, M. René Lévesque.

M. Notley a affirmé que les autres provinces étaient satisfaites de la promesse raisonnable du gouvernement fédéral de faire certaines concessions au chapitre du contrôle des ressources naturelles et des impôts indirects, alors que l'Alberta est maussade et ne s'engage pas.

Selon M. Notley, les concessions du gouvernement fédéral ont privé le gouvernement Lougheed d'une campagne électorale "sur le dos d'Ottawa," obligeant le premier ministre albertain à renoncer à un scrutin autumnal.

"Je ne crois pas que les Albertains souhaitent être dans le même camp constitutionnel que René Lévesque," a dit encore le leader néo-démocrate.

Qu'en pense le chef du PLQ?

QUÉBEC (PC) — Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, "n'attendait pas de miracle" de la conférence fédérale-provinciale sur la constitution tenue à Ottawa.

Interrogé par les journalistes à Québec, M. Ryan a soutenu que deux obstacles majeurs avaient nui aux possibilités d'en arriver à un accord lors de cette réunion des premiers ministres des provinces et du fédéral.

D'une part, ce que M. Ryan appelle "la position constitutionnelle ambiguë" du gouvernement du Québec.

D'autre part, la position de faiblesse du gouvernement fédéral causée par l'échec électorale du printemps prochain.

M. Ryan a soutenu que la conférence a produit tout ce qu'elle pouvait produire, soit la création d'un comité qui poursuivra l'étude des propositions de réforme constitutionnelle.

Le chef libéral a mis en doute le fait que le premier ministre du Québec, M. René Lévesque ait défendu "la continuité historique des demandes du Québec", puisqu'il est arrivé à Ottawa avec à l'esprit la thèse de la souveraineté-association.

Enfin, M. Ryan s'est réjoui que le gouvernement du Québec ait suggéré la tenue d'une commission parlementaire à Québec sur le dossier constitutionnel. Le Parti libéral y défendra sa position pour un fédéralisme renouvelé, a-t-il promis.

Le PQ ne veut pas participer

VICTORIA (PC) — Commentant la dernière conférence constitutionnelle, le premier ministre de la Colombie-Britannique a déclaré que "le Québec rend extrêmement difficile la réalisation d'une position plus juste pour les provinces dans la confédération".

Au cours d'une conférence de presse, M. Bill Bennett a expliqué que le Parti québécois, avec son objectif de souveraineté, ne veut pas "participer au genre de négociations qui pourraient conduire à une conclusion".

Pour M. Bennett, le premier ministre René Lévesque veut "tous les pouvoirs de faire ce qu'il veut, mais aucune des responsabilités à l'égard du reste d'entre nous".

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, d'un autre côté, a dit que le reste du Canada allait devoir faire sentir à sa province "quelquefois qu'il nous veut dans ce pays".

"C'est quelque chose qu'il va falloir entendre de ces régions du pays qui acceptent les contributions financières que la Colombie-Britannique fait, mais qui ne sont peut-être pas prêtes à nous accorder la représentation au centre que nous méritons."

M. Bennett a par ailleurs soutenu que d'autres premiers ministres provinciaux n'étaient pas préparés à la conférence constitutionnelle d'Ottawa.

A part lui, en fait, le seul qui l'était, selon lui, était le premier ministre de l'Alberta.

L'Internationale socialiste

VANCOUVER (PC) — Un porte-parole de l'Internationale socialiste a déclaré, que le Parti québécois est intéressé à devenir membre de cette organisation, mais qu'il n'a pas fait de demande officielle.

M. Berni Carlsom, secrétaire-général de ce groupe, a déclaré qu'une demande avait bien été faite au nom du Parti québécois, indirectement, par une personne qu'il n'a pas identifiée, mais qu'il a dit venir de l'extérieur du Canada.

M. Ed Broadbent, chef du Nouveau Parti démocratique, avait déclaré, au cours d'une conférence de presse tenue lors de la séance d'ouverture du congrès de l'Internationale socialiste, que cette question est une pure hypothèse, le Parti québécois n'ayant jamais posé sa candidature.

"Pour le moment, je puis vous dire que si jamais il le fait, nous nous y opposons," a-t-il ajouté.

Il explique que tout membre de l'organisation peut opposer son veto à la candidature d'un autre groupe du même pays.

"Notre position, à ce moment de l'histoire du Canada, ne serait certainement pas d'accepter la candidature du PQ en tant que parti canadien alors qu'en fait il est voué à l'indépendance," dit M. Broadbent.

Ignorer le Québec

HALIFAX (PC) — Un professeur de sciences politiques à l'université Dalhousie a affirmé, que le seul moyen de trouver une formule d'amendement à la constitution canadienne était de ne pas s'occuper du Québec, qui veut se retirer de la Confédération.

Mais, a ajouté M. Murray Beck, il ne serait pas sage d'agir de la sorte. M. Beck a d'ailleurs reconnu qu'un gouvernement québécois libéral, dirigé par M. Claude Ryan, réclamerait lui aussi un statut spécial pour le Québec.

Le professeur a rappelé qu'à deux reprises, au cours des 13 dernières années, on n'avait pas réussi à s'entendre sur le rapatriement de la constitution, les amendements et une protection des droits.

Du côté des provinces anglaises, a souligné M. Beck, on hésite probablement à accepter les propositions de M. Trudeau, car on espère tirer plus de pouvoirs d'un gouvernement central progressiste-conservateur.

L'éducation physique

Dans le cadre du plan de développement de l'éducation physique au primaire, le ministère de l'Éducation veut sensibiliser les parents au fait que "l'éducation physique, c'est aussi de l'éducation".

Les nouveaux programmes d'éducation physique mettent l'accent sur le développement de la personne sur tous les plans: physique, intellectuel et social. Par l'éducation physique, l'enfant devient plus autonome et retire davantage de satisfaction des gestes qu'il pose. L'enfant connaît mieux ses capacités physiques, développe ses aptitudes motrices, maîtrise ses gestes, acquiert le plaisir de jouer.

A son entrée à l'école, l'enfant est en relation avec l'univers qui l'entoure; il recherche constamment le plaisir d'agir sur les objets, c'est l'époque du jeu. Par la suite, il découvre le dépassement dans l'action personnelle avec la présence et la participation des autres; c'est l'époque des activités sportives organisées.

L'éducation physique permet à l'enfant de devenir autonome, de découvrir ses différentes possibilités de mouvement, de jeu de performance. Il acquiert une plus grande capacité d'action et de contrôle sur lui-même. Il deviendra en mesure de poser des gestes personnels qui l'identifient et le rendent différent des autres.

L'éducation physique doit favoriser le développement des capacités perceptives, organiques et musculaires, de même que

le développement de l'habileté motrice. Qu'il s'agisse de lever un objet lourd, de lancer sur une cible, d'éviter un obstacle, d'attraper ou de frapper un objet, l'enfant améliorera, par l'éducation physique, l'exécution de ces exercices.

L'éducation physique est un instrument de contact avec les autres de même qu'un instrument d'expression. Par le jeu, l'enfant apprend le respect des autres, la participation et le partage. La pratique des activités physiques accroît la confiance chez l'enfant; il se sent plus apte à communiquer avec les autres.

La majorité des gens occupent un emploi qui demande peu d'activité physique, lui faisant ainsi perdre son attrait. Cependant l'activité physique est nécessaire à la santé du corps et à celle de l'esprit. Elle améliore le bien-être de la personne, lui procure de la détente et contribue à l'intégration de l'individu dans son milieu socioculturel.

Le programme d'éducation physique au primaire permet aux enfants d'acquiescer de saines habitudes qu'ils conserveront à l'âge adulte. Les parents doivent s'intéresser aux activités physiques de leurs enfants et les encourager. L'enfant rendu à l'âge adulte, considérera l'éducation physique comme essentielle à son bien-être s'il a reçu, au cours de son enfance, l'appui de ses parents et de ses enseignants.

La Voix de l'Est

Journal du matin publié par La Voix de l'Est Ltée

136, Principale Granby 372-5433

Président et directeur général: Jean-Louis GROULX

Secrétaires et dir. du personnel: Lucien DAIGLE

Chef éditorialiste: Valère AUDY

Directeur de la rédaction: Alain DIONNE

Directeur du tirage: Jean-Nil LAPLANTE

Directeur de la publicité: Gilles GAGNON

La Presse Canadienne est seule autorisée à utiliser et diffuser les informations publiées dans La Voix de l'Est. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement No 0679.



Journal fondé en 1935

Quotidien depuis 1945

L'actualité municipale à Rougemont

Berthiaume siège sans avoir été assermenté

M. Jean Chabot, secrétaire-trésorier de la municipalité du village de Rougemont a procédé à l'assermentation de l'un des conseillers élus par acclamation, M. Victor Boudrias, avant l'ouverture de la séance régulière de novembre alors que le conseiller Pierre Lassonde, lui aussi élu par acclamation (mais qui était absent alors) et le conseiller nouvellement élu, Gaston Berthiaume, seront assermentés en même temps, lors de l'assemblée d'aujourd'hui qui aura lieu mercredi, le 15 novembre, à 21 heures, lors de la reprise des travaux du conseil.

Berthiaume s'est, pour la première fois, assis à la table du conseil, il a assisté aux débats et a pris maintes notes tout au long de l'assemblée. Ne participant pas aux délibérations ni aux prises de décision, le nouveau venu dans l'arène de la politique municipale s'est tout de même familiarisé avec les procédures en usage.

Justification demandée

Québec réclame au village de Rougemont une somme de plus de \$4,300 que celui-ci aurait reçue en trop lors de la remise de la ristourne par la province de la taxe de vente. C'est la deuxième fois que le conseil se

voit réclamer cette somme. La première fois le ministre des Affaires municipales justifiait son attitude en disant que par erreur, il a, au cours des années antérieures, mal situé un commerce qui se trouverait dans une autre région, d'où la somme excédentaire versée à Rougemont.

Cependant le conseil reste sceptique devant une telle énormité et, n'ayant pas les moyens de vérifier ce que le ministère doit lui reverser à ce titre, demande que des justifications plus élaborées lui soit fournies avant de rendre la somme encaissée.

Demande d'appui

Après Rougemont et alors que le village n'a pas obtenu satisfaction de l'Office des autoroutes du Québec, Bedford demande à son tour qu'une meilleure signification soit adoptée le long de l'autoroute des Cantons de l'Est et que les voyageurs puissent savoir où la quitter pour rejoindre son territoire.

Se trouvant dans la même situation Rougemont est prêt à appuyer Bedford, mais il semble au conseil que Bedford pourrait aussi appuyer Rougemont! Une action commune à envisager? Peut-être pas, mais une attitude solidaire est souhaitable pour deux partenaires de la Montérégienne.

Cependant, à Rougemont, on se demande laquelle des deux municipalités, de Rougemont ou de

Bedford, du village ou de la ville, obtiendra la première satisfaction.

Taux réduit à 12%

Tous les ans, en novembre, le conseil se doit de décider quel sera le taux d'intérêt demandé par la municipalité sur les arrérages de taxes et les diverses redevances municipales.

L'an dernier, à la demande de M. Paul Gadbois, ce taux avait été déterminé à 18%, le village n'ayant pas à financer les dus des contribuables qui, s'ils n'ont pas de liquidités, peuvent s'adresser aux banques ou aux Caisses populaires. M. Gadbois avait voulu qu'un taux excessif soit déterminé afin que les contribuables n'y aient pas recours, il était fixé si haut qu'il devait obliger les retardataires à prendre des dispositions

rapides pour s'acquitter de leurs dettes.

Cette année ce taux a été ramené à 12% à la demande du conseiller Victor Boudrias qui justifie sa proposition en estimant que la municipalité est ainsi à peu près au même niveau que les banques. Pour sa part, M. Alain Chabot aurait aimé qu'il soit fixé au même niveau que les banques plus 2%, ce qui aurait obligé le secrétaire-trésorier à constamment s'aligner sur le marché bancaire de la région.

M. Boudrias ayant été soutenu par un autre conseiller, soit M. Roger Côté, dans sa suggestion de 12%, le maire a déclaré cette proposition adoptée. Ce sera donc une belle économie pour ceux dont les comptes sont présentement en souffrance.

ST-LEGER

Le scotch léger, clair et sec, au goût des Québécois.

Allocation familiales L'OFAQ à la défense des bénéficiaires lésés

Les Organismes familiaux associés du Québec sont inquiets: alors qu'ils demandent aux mouvements supérieurs de hausser les allocations versées aux familles chargées d'enfants, ils constatent qu'Ottawa, sous le couvert d'un réaménagement et d'une meilleure répartition de ces fonds va diminuer les montants alloués et ce, en fonction du revenu global des familles et ce, sans tenir compte des situations prévalant dans ces familles.

Selon l'OFAQ, dont l'action dans le diocèse de Saint-Hyacinthe est très active, les mesures du ministre Jean Chrétien sont tout simplement anti-familiales et l'organisme explique ainsi son opinion: Le crédit d'impôt de \$200 proposé par M. Chrétien est un trompe l'oeil qui n'équivaut même pas à ce que les mesures vont faire perdre aux familles.

Dans l'espace des cinq prochaines années seulement, dit le communiqué de l'OFAQ, et ceci va aller en augmentant, toute famille d'un enfant va perdre \$100 avec le programme Chrétien.

Par ailleurs, un nombre incalculable de familles où il y a deux revenus seront bientôt rayées de ce programme parce qu'elles atteindront, avec l'inflation, un revenu familial de \$18,000. Ces familles auront perdu leur droit à des allocations pour leurs enfants. Qu'arrivera-t-il aux familles de deux, trois, quatre enfants? Combien ces familles perdront-elles? M. Chrétien ne l'a pas fait savoir.

La lutte à la pauvreté, assure l'OFAQ, ne peut se faire au prix du droit des familles de recevoir des allocations pour les enfants qu'elles élèvent et qui représentent l'investissement du pays dans l'avenir. Ces allocations, sous quelque forme qu'elles soient versées doivent être universelles, comme la pension de vieillesse, l'assurance-maladie ou le système d'enseignement.

Et l'OFAQ conclut en remarquant amèrement: "Nous sommes habilement lésés par un gouvernement qui est ni plus ni moins anti-familial!"

Blessé seulement Il tombe sous la roue du tracteur

Un adolescent s'est infligé des blessures graves à une jambe et à la tête, après être tombé d'un tracteur en marche que conduisait son frère, jeudi, vers 9 heures 30, à Rougemont. La victime a été identifiée comme étant Gabriel Guillet, âgé de 10 ans, demeurant dans le rang des Dix terres, à Rougemont.

La victime a d'abord été conduite au Centre hospitalier de Granby, mais devant la gravité de ses blessures, il a été transféré à l'hôpital Maisonneuve, dans la métropole.

Selon les renseignements obtenus, l'accident s'est produit au moment où le tracteur, conduit par Jean-Michel Guillet, 15 ans, a frappé une bosse sur la route, à environ un mille de la demeure familiale. Perdant alors l'équilibre, la victime s'est retrouvée par terre, alors que le tracteur lui passait sur une jambe. Les choses ne devaient cependant pas en rester là. Le véhicule de ferme tirait une voiture qui, à son tour, a causé des blessures au jeune Guillet, cette fois à la tête.

L'agent Pierre Dalpé, de la Sûreté du Québec, détachement de Marieville, a effectué les constatations d'usage sur les lieux.

A des roulottes inhabitées

Du vandalisme pour \$5,000

La Sûreté du Québec, détachement de St-Hyacinthe, enquête actuellement sur une série d'actes de vandalisme et de vols survenus dans des roulottes stationnées au Camping de l'Été dans le rang 5 de Ste-Rosalie. Plus de \$5,000 de dommages ont été causés à ces résidences d'été, alors que des vols ont été signalés pour une somme dépassant \$300.

Au moins une roulotte a été renversée, alors que l'intérieur de certaines autres était ravagé par les vandales. D'autres dommages à la propriété ont également été causés. L'enquête est d'autant plus difficile

dans cette affaire qu'aucune des roulottes n'étaient habitées au moment où ces actes ont été commis, il y a quelques jours.

C'est un automobiliste qui le premier, s'est aperçu que quelque chose n'allait pas lorsqu'il a constaté qu'une roulotte était sur le côté. Il a immédiatement avisé le propriétaire du terrain de camping, qui s'est rendu compte de l'envergure des dommages en se rendant sur les lieux. C'est alors qu'il a avisé la Sûreté du Québec.

Au moins sept roulottes, appartenant toutes à des gens de l'extérieur, ont ainsi été endommagées.



Cours de pilotage complétés

Le Second-Lieutenant (2Lt) André Deschamps de Waterloo vient de compléter son entraînement en pilotage à la base des forces canadiennes (BFC) de Moose Jaw en Saskatchewan. Il a reçu ses ailes lors de la parade de graduation tenue le 23 septembre des mains du Colonel G. Brennard, Commandant de la BFC Portage La Prairie, au Manitoba. Le 2Lt Deschamps s'est joint aux forces canadiennes en 1976 sous le plan d'entraînement des aspirants officiers après avoir terminé ses études secondaires. Il a reçu ses ailes après 11 mois d'entraînement intensif sur l'avion à réaction de modèle Tutor. Le 2Lt se rend maintenant à la BFC Portage La Prairie afin de poursuivre son entraînement en vue de devenir instructeur sur l'avion Muskeeter.



La faim du monde avant la fin du monde
OXFAM

C'EST L'TEMPS DES CADEAUX

Une élégante suspension 3 lumières en pin antique, décor petites fleurs sur verre blanche à bordure festonnée. N'est-ce pas un cadeau appréciable?

Voyez notre collection toute récente et bien à point pour faciliter votre choix pour votre foyer

PLAZA LUMINAIRE

Plaza Granby 375-1644

CONFERENCIER:

JACQUES FRANCOEUR

Monsieur Francoeur est le fondateur d'Unimédia Inc., une compagnie qui publie de nombreux quotidiens, hebdomadaires et journaux de fin de semaine. Il a occupé successivement les postes de président de l'Association canadienne des éditeurs de quotidiens, et de président de l'Association des quotidiens du Québec. Il a intitulé sa conférence: «L'avenir des quotidiens du Québec comme médium de communications».



APÉRITIFS OFFERTS PAR LA DISTILLERIE MEAGHER LTEE

Prix de présence, gracieuseté de SUNFLIGHT.

Les participants pourront gagner l'un des

5 prix «Vacances au soleil» pour 2 personnes.

Sunflight offrira à chaque gagnant un séjour d'une semaine, pour 2 personnes, à destination du Sud. Chaque prix inclut le trajet aérien et l'hébergement.

Voyagez Sunflight

• Cocktail de bienvenue 11h45

• Déjeuner 12h30

• Membres \$12.50

• Invités \$15

Pour réservations, veuillez appeler: (514) 866-1668

Cinéma LES GALERIES DE GRANBY
40-74 EVANGELINE 378-4623

EBRANLES
DIX MINUTES DE CE FILM ET VOS MAINS TREMBLERONT
VOTRE COEUR
BATTRA
A TOUT ROMPRE ET VOUS SEREZ CLOUÉ A VOTRE CHAISE PAR CETTE INCROYABLE AVENTURE

LE DERNIER SURVIVANT
un homme qui refuse de mourir

LE DESIR DE CHAQUE HOMME
2e FILM
Horaire: Dim: 2.55 1er film: Sem: 6.10, 9.25
2e film: Dim: 1.20-4.35 Sem: 7.50

A L'AFFICHE CINEMA 1

The story of a kid who believed in himself.
Bloodbrothers

14 YEARS

VERSION ANGLAISE

DES DEMAIN CINEMA 2

INHIBITION
...c'est une femme PASSIONNÉE
Couleur

DOCTEUR J'ARRIVE
en Couleur

NURSE MINNIE CUMMINGS ANNA MEERS
DR. PETER PHILLIPS JOHN HELLERS

Horaire: Dim: 1.35-4.05 Sem: 1er film: 6.45-8.15
2e film: 3.20-5.50 Dim: 8.30-Sem:

A L'AFFICHE CINEMA 3

VENTE D'ABANDON

TOUT DOIT ETRE VENDU

• Cette semaine seulement
MEUBLES DE TOUS GENRES

J.M.C. MEUBLES enr.

Jacques Charette, prop.

Ouvert vendredi jusqu'à 9h. - samedi jusqu'à 5h.

132 LAURIER - GRANBY
(ancien local Granby Machine Shop)

Les cadres scolaires ont des précisions à faire

Intégration scolaire en cachette et à l'aveuglette

QUEBEC (PC) — Le mouvement actuel d'intégration des commissions scolaires primaires et secondaires du Québec s'effectue en catimini et presque à l'aveuglette, et risque de conduire à l'affaiblissement et à l'inégalité des pouvoirs de ces commissions.

C'est ce que soutient l'Association des cadres scolaires du Québec, qui se dit toutefois en accord avec cette réorganisation administrative des territoires scolaires qui consiste, pour les commissions scolaires locales qui regroupent les écoles du secteur primaire, à reprendre sous leur aile l'administration des institutions d'enseignement du niveau secondaire. Avec la loi 27, en 1972, les commissions scolaires locales

avaient remis ce pouvoir à de nouvelles entités administratives, soit les commissions scolaires régionales.

Mais la loi 27 laissait la possibilité aux commissions scolaires locales de se réappropriier l'administration des écoles secondaires lorsqu'elles le désiraient, et c'est ce qui se produit, notamment depuis la publication du Livre vert sur l'éducation du ministre Morin.

Le ministère de l'Éducation a déjà approuvé 39 projets d'intégration, et 70 autres commissions scolaires ont déposé une demande en ce sens, ce qui conduira à la disparition de toutes les commissions scolaires régionales d'ici 1980, prévoit l'Association des cadres scolaires. Ce mouvement

ne concerne toutefois pas les commissions scolaires de l'île de Montréal, déjà intégrées en vertu de la loi 71 adoptée en 1973.

L'Association des cadres scolaires reproche au ministère de l'Éducation d'accorder son autorisation aux intégrations sans faire connaître sa politique à ce sujet et sans s'assurer que les divers groupes concernés — parents, enseignants, administrateurs, comités d'école — aient été consultés préalablement.

Mais l'Association s'inquiète surtout des conséquences de cette décentralisation qui fait que, sur un même territoire se retrouveront des commissions scolaires autonomes mais inégales du point de vue de leur clientèle (certaines

avec 7.000 étudiants, d'autres avec 1.000) et de leurs services. "On se retrouvera donc avec des grosses et des petites commissions scolaires, et les petites seront subalternes aux grosses puisqu'elles ne seront plus partie à leurs décisions, avec le sectionnement des commissions régionales, a fait valoir hier le président de l'ACSQ, M. Roger Carette. Quelles relations existeront alors entre les petites qui devront solliciter les services de l'enseignement professionnel, de l'éducation des handicapés et de l'éducation des adultes que possèdent les plus grosses?"

M. Carette a par ailleurs soutenu que seules les grandes commissions scolaires auront désormais une influence sur les politi-

ques du ministère de l'Éducation (MEQ).

Bref, l'Association des cadres scolaires estime que tout ça conduit tout droit à la balkanisation des commissions scolaires, avec la participation du ministère de l'Éducation et dans le silence le plus complet de la Fédération des commissions scolaires qui, par son mutisme, permet cette situation.

Selon elle, un gouvernement qui se dit démocrate devrait voir à la mise sur pied de commissions scolaires relativement égales en clientèle et en compétences, de sorte qu'elles redevenaient vraiment des gouvernements locaux et qu'elles puissent offrir des services adéquats à la population.

Un mini-sommet sur l'industrie culturelle au début de décembre

QUEBEC (PC) — Un mini-sommet sur les industries culturelles réunira à Québec, du 3 au 5 décembre prochains, quelque 200 personnes impliquées très activement dans l'une ou l'autre des industries culturelles: le livre, le disque, les métiers d'art et le cinéma.

La nouvelle a été annoncée jeudi lors d'une conférence de presse donnée conjointement par trois ministres du gouvernement du Québec: MM. Camille Laurin, ministre d'État au développement culturel, Denis Vaugeois, des Affaires culturelles, et Louis

O'Neill, des Communications.

Le gouvernement en profitera pour soumettre aux gens de ce milieu un projet de loi créant une Société québécoise de développement des industries culturelles.

Cette société aurait pour mandat de favoriser le développement des industries québécoises du livre, du disque, du cinéma et des métiers d'art, notamment en assurant une plus grande participation québécoise dans ces secteurs.

Le projet de loi pourra être modifié selon les commentaires et la réception

qu'il subira des gens impliqués.

Au Québec, en 1976, on évalue à environ \$435 millions l'impact économique des industries à caractère culturel, soit \$110 millions pour les ventes de livres au détail, \$85 millions pour le disque, \$150 millions le produit des métiers d'art et

\$100 millions comme chiffre d'affaires de l'industrie cinématographique.

La part du marché étranger est très difficile à délimiter dans ces secteurs mais il est certain que de nombreux problèmes se posent à cause de l'invasion étrangère dans les domaines culturels du livre, du

disque et du cinéma, ont noté les ministres.

M. Laurin a indiqué que si tout se déroule comme prévu, le projet de loi créant la Société québécoise de développement des industries culturelles pourrait être déposé à l'Assemblée nationale cet automne et adopté par la Chambre l'an prochain.

L'Hydro-Québec consultera!

QUEBEC (PC) — L'Hydro-Québec entreprendra à compter de la semaine prochaine une campagne de consultation auprès de la population du comté de Portneuf, en vue du choix du tracé d'une ligne à 735.000 volts qui intégrera le poste Jacques-Cartier au réseau de transport en provenance de la baie James.

Cette ligne, d'une longueur de 250 kilomètres, et évaluée présentement à \$70 millions, reliera en 1983 le poste de Chamouchouane, au sud-ouest du lac Saint-Jean, au poste Jacques-Cartier, situé à Sainte-Jeanne de Pont-Rouge, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Québec.

L'Hydro-Québec a fait savoir au cours d'une conférence de presse que le tracé envisagé était susceptible de traverser les municipalités de Rivière-à-Pierre, Saint-Léonard, Sainte-Christine, Saint-Raymond paroisse, Saint-Basile paroisse et Sainte-Jeanne de Pont-Rouge.

La société d'État prévoit être en mesure de prendre une décision définitive en février prochain.

Pour transporter l'électricité qui sera produite à la baie James à partir de 1979, l'Hydro a prévu la construction de cinq es à 735.000 volts.

Les trois premières rejoindront directement la région de Montréal tandis que les deux autres se dirigeront vers le lac Saint-Jean.

C'est à partir de cette dernière région que l'une d'elle reliera le poste Jacques-Cartier, dans le comté de Portneuf.



Les ministres Denis Vaugeois (Culture), Camille Laurin (Développement culturel) et Louis O'Neill (Communications) ont indiqué en conférence de presse à Québec que quelque 200 personnes étaient attendues au mini-sommet sur les industries culturelles.

PARADE DE SPÉCIAUX

VENDREDI ET SAMEDI

20% de rabais sur les pantalons en corduroy (gros et petit) à plis français

20% de rabais sur tous nos manteaux d'hiver. Nouvelle collection d'hiver.

FAITES VITE!

CHIKITA
Boutique UNI-SEX

208 Principale Granby 372-0834

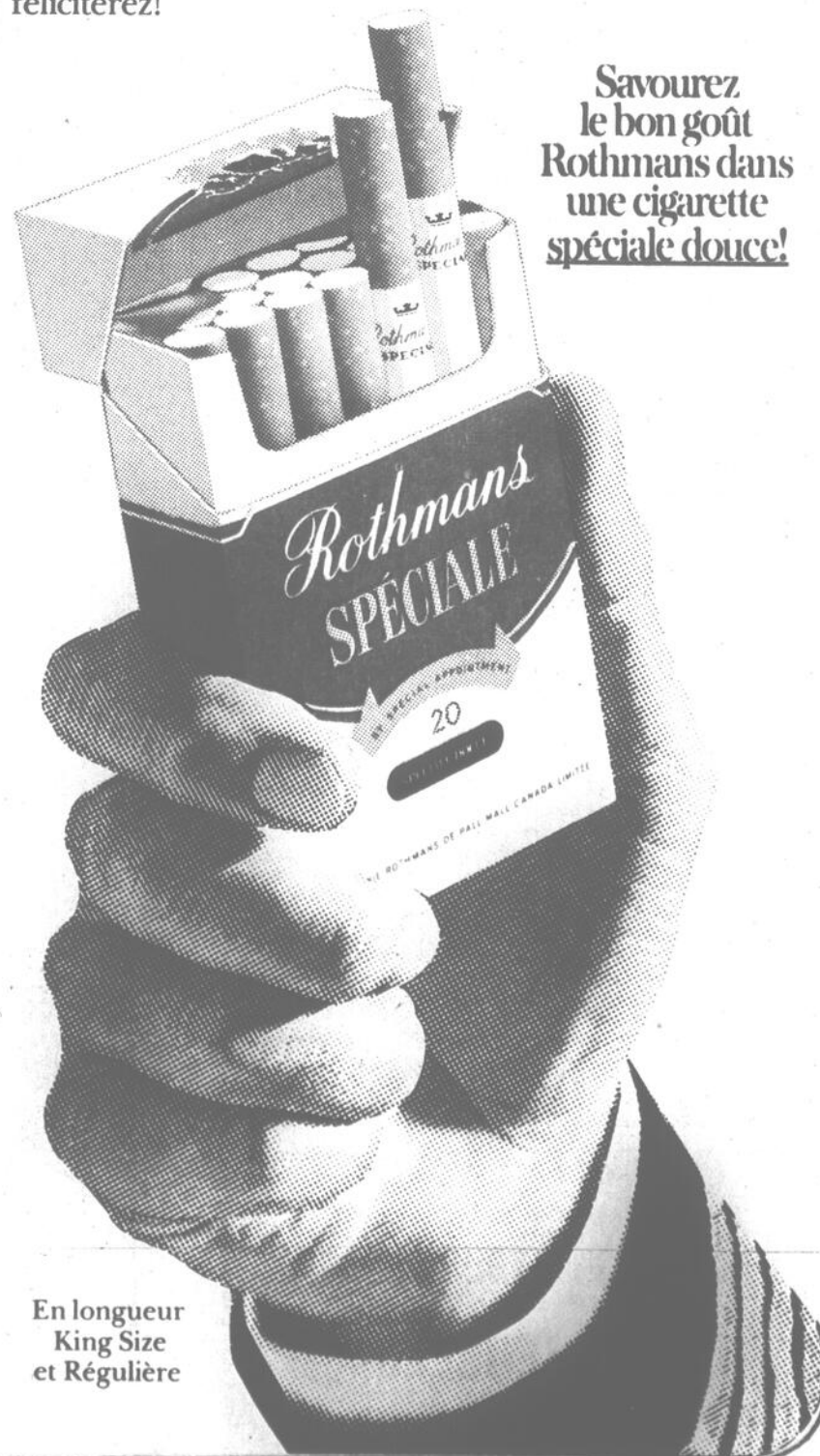
Tout le monde à la recherche de LA DOUCEUR!

Partout au monde, on recherche la douceur. Et une fois de plus, Rothmans s'impose avec une nouvelle cigarette superbe... la Rothmans Spéciale Douce.



Elle est faite des meilleurs tabacs de Virginie, sélectionnés spécialement par les experts de Rothmans. Son filtre, de composition purement naturelle, assure un équilibre idéal entre filtration et saveur douce et légère. A tous les égards... une cigarette de qualité signée Rothmans.

Essayez-en un paquet aujourd'hui. Vous-vous en félicitez!



Savourez le bon goût Rothmans dans une cigarette spéciale douce!

En longueur King Size et Régulière

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - "goudron" 12 mg, pic, 0.9 mg.

GRATUIT!*

Burger junior ou hot dog. Frites. Au choix: jello ou pudding

pour les enfants de 12 ans et moins



10-19 NOV.

Je vais vous faire une offre que vous ne pourrez refuser... Ponderosa donne un succulent burger junior ou hot dog, des frites et au choix jello ou pudding, un vrai festin pour les enfants de 12 ans et moins.

*Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte qui achète un repas.

PONDEROSA

"nous garantissons chaque bouchée."

Granby perdait 5-3 en 3e période

Les Vics sont de retour ce soir

GRANBY (BB) - Ca n'allait pas trop bien pour les Vics de Granby qui entreprenaient hier soir une importante série de trois parties en quatre jours. Les Vics jouaient à Valleyfield et après deux périodes complètes, ils tiraient de l'arrière 5-3... après avoir fini le premier vingt avec un déficit de 5-0.

A Granby ce soir Les Vics reviendront devant leurs partisans ce soir au Palais des Sports de Granby, à 21 heures. Ils auront alors la visite des Fords de Chambly. Quelque soit le résultat final du match d'hier soir à Valleyfield, les

hommes de Marc Courtemanche et de Roger Vachon devront oublier et penser uniquement au match de ce soir.

Les Vics devront aussi jouer avec confiance même si les visiteurs de ce soir détiennent le dernier rang. Granby s'est fait jouer un vilain tour par St-Hyacinthe, il y a deux semaines. Il serait coûteux que de laisser filer deux autres points au classement.

Les Vics devraient présenter, ce soir, le même alignement qu'hier soir à Valleyfield, à l'exception que Mike Malouin sera dans les filets. L'alignement sera

le même si, bien entendu, aucun joueur n'a été blessé lors du match d'hier soir.

Les Vics retourneront sur la route dimanche, visitant les Tigres de Beloeil, une autre équipe de première force que Granby doit vaincre pour demeurer dans le premier peloton. Si les Vics ont perdu hier soir, ils se sont éloignés de la tête que le National de Valleyfield aura prise. Après cette fin de semaine, les Vics seront au repos jusqu'à vendredi prochain, alors qu'ils entreprendront une série de deux joutes à domicile.

Trois autres parties seront disputées ce soir dans la ligue Richelieu. Les Sœurs de Longueuil se rendront à Laprairie; Valleyfield jouera à St-Jean et Châteauguay ira à Drummondville.

Dimanche, outre le match Granby à Beloeil, nous verrons Longueuil à St-Lambert et Chambly à St-Hyacinthe.

Pour revenir au match d'hier soir à Valleyfield, les Vics ont été surclassés dans la première période, ou plus précisément dans les dix dernières minutes du pre-

mier vingt.

Paul Maynard et les Vics avaient tenu le coup devant les attaques soutenues du National dans les dix premières minutes, mais le toit s'effondra sur la tête dans les dix dernières, alors que Rougeau, Pitre, Blanchard et Blanchette à deux reprises déjouèrent Maynard, pour donner une forte avance de 5-0 au Valleyfield.

Mais les Vics n'ont pas abandonné. Leur marque de commerce est le ralliement et à leur tour, ils ont malmené leurs adversaires dans les dix dernières minutes de la deuxième période, comptant trois buts sans riposte. N'eût été de la tenue du cerbère du Valleyfield, le compte aurait été égal après 40 minutes de jeu.

Yves Parcel à deux reprises, et Bob Maheux comptèrent pour les Vics dans ce vingt.

Dans la première période, les Vics furent malmenés 19-7 dans les lancers. Mais en seconde période, Granby eut le dessus 10-8...

N'oublions pas la visite des Fords de Chambly, ce soir à Granby...



Michael Holmes

Michael Holmes est un autre représentant de la région qui s'aligne avec les Vics juniors de Granby. Né à Knowlton il y a 19 ans, Michael Holmes est le troisième d'une famille de cinq enfants. Il est maintenant loin de ressembler à un bébé puisqu'il mesure six pieds et deux pouces et pèse pas moins de 190 livres.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, cet

André Hébert

Lorsque le grand allier droit des Vics juniors de Granby, André Hébert, est sur la glace, il n'est pas sans faire penser à l'ancien brillant allier de la Ligue Nationale, Frank Mahovich. Le Granbyen pure laine de six pieds trois pouces pesant 200 livres a 18 ans.

André a commencé à jouer au hockey il y a 13 ans. Toute sa carrière s'est déroulée à Granby, bien qu'il ait eu quelques essais avec les Castors de



allier gauche ne compte que neuf ans d'expérience au hockey, ceci dû au fait qu'il est né à Knowlton où il n'y a pas d'arène. Il jouait donc à l'extérieur. Après avoir quitté Knowlton, il s'est joint aux Maroons midjets pour une saison puis est passé aux Maroons juniors. Il a également fait partie des Voyageurs de Cowansville l'an dernier et en est à sa deuxième saison dans le junior B.

Quand l'occasion se présente, celui qui porte l'uniforme numéro 11 des Vics aime bien jouer au baseball, au tennis, au volley-ball et au football. Comme on peut facilement le constater, ses préférences vont aux sports d'équipe. A l'extérieur du hockey, des sports et de son travail (il construit des silos), Michael ne déteste pas regarder la télévision et se rendre au cinéma pour visionner un bon film. Il adore écouter de la musique de toutes les sortes.

Le premier à le faire, Holmes prédit une première place aux hommes de Roger Vachon et Marc Courtemanche. Au pire, ce sera le deuxième rang. Les joueurs devront cependant continuer de travailler ensemble. Quant à sa production personnelle, Michael se voit marquer environ 80 points, dont près de 35 buts.

Holmes a perdu espoir de faire carrière au hockey. Il aurait bien aimé le faire, mais vu son âge... Finalement, il croit que l'esprit d'équipe et les deux instructeurs sont des points positifs chez les Vics.

Sherbrooke, de la ligue Junior Majeure du Québec. Il s'est joint aux Mini-Vics de Granby alors qu'il n'était qu'au niveau pee-wee. Il a par la suite suivi toutes les étapes et il en est à sa deuxième saison dans la catégorie Junior B. André est le quatrième d'une belle famille de cinq enfants.

Ses sports favoris sont le baseball, qu'il pratique avec les Orioles de Granby, le football, le basket-ball et le badminton. Les sports d'équipe sont ses préférés. Au niveau des loisirs, celui qui porte l'uniforme numéro 18 aime bien le cinéma, les sorties paisibles, la télévision ainsi que la lecture de romans policiers tels que les Bob Morane.

André est encore aux études puisqu'il fréquente la polyvalente J.-H. Leclerc. Il suit ses cours en secondaire cinq, général. Il pense avoir une chance de devenir mécanicien automobile, maintenant que ses illusions de faire carrière au hockey sont disparues. Il avoue ne pas avoir eu de chance cette année à Sherbrooke, où l'équipe était déjà formée avant qu'il n'arrive.

Si tous les joueurs travaillent ensemble, Hébert pense que les Vics sont capables de terminer la saison au troisième rang. En ce qui concerne sa propre production, il espère faire mieux que l'an dernier et inscrire une soixantaine de points, dont environ 30 buts.

En terminant, André nous a souligné que les Vics formaient une équipe grande et pesante, capable de se rendre loin.

En 3e période

Détroit 2 Canadien 7

MONTREAL — Les Canadiens de Montréal menaient au compte de 7-2 sur les Red Wings de Détroit, au milieu de la troisième période. Montréal a commencé le match en lion et il menait 4 à 1 après la première période.

Doug Jarvis ouvrait le pointage à 5-0, aidé de Chartraw et Lapointe. Quatre minutes plus tard, Cloutier nivelait le compte pour les Wings. A souligner que Jarvis en était à son premier but de la saison. Guy Lafleur redonnait l'avance aux Canadiens avec son 7e but de l'année, aidé de Shutt et Houle à 10.34 puis à 13.04, Mario Tremblay, sans aide, y allait de son 5e de la saison. Pierre Mondou, assisté de Cournoyer et Robinson, enfilait le 4e but des Canadiens à 13.31 minutes; c'était son 5e de l'année.

Montréal a ajouté deux filets en seconde période, contre un pour Détroit. Mario Tremblay et Pierre Mondou comptèrent leur deuxième but de la rencontre et leur sixième de la saison.

Dans la semi-finale de l'Est

Les Alouettes ne doivent pas compter les Cats comme battus!

A première vue, les Tiger Cats de Hamilton devraient être les négligés lors du match de la série demi-finale de la section est de la Ligue canadienne de football samedi contre les Alouettes de Montréal.

Mais l'instructeur-chef des Alouettes, Joe Scannella, veut que son équipe ne soit pas trop confiante à la veille de ce match qui décidera de l'adversaire des Rough Riders d'Ottawa en finale le 19 novembre.

"Ils nous ont battus une fois cette saison et ils pourraient le faire encore, a mentionné Scannella. Ils ont une bonne défensive et nous devons être très prudents, surtout en début de match".

Scannella pensait sûrement au botté bloqué par Junior Ah You qui a résulté en un touché au début du match de samedi dernier quand les Alouettes ont dis-

posé des Rough Riders 26-8. Il ne voudrait pas que les Tiger Cats profitent d'une telle bévue contre son équipe.

"Il ne faut pas oublier que notre quart débutant Joe Barnes devra porter un protecteur spécial au genou et qu'il pourrait être blessé à nouveau. Notre quart réservoir, Sonny Wade, souffre toujours d'une blessure au bras. C'est la raison pour laquelle Gerry Dattilio n'a pratiqué qu'à la position de quart depuis le match contre Ottawa.

Il est prêt

Dattilio, qui a dépanné les Alouettes quand leurs cinq joueurs de quart ont été blessés cette saison, ne sera donc pas employé sur les unités spéciales contre les Tiger Cats.

"C'est une des raisons pour lesquelles je dit qu'il

est impossible de jouer avec seulement 33 joueurs, a poursuivi Scannella. On se croirait encore en 1935 avec ce nombre de joueurs. Malheureusement, certains instructeurs ont la chance d'éviter les blessures et ne font pas suffisamment pression sur les propriétaires pour augmenter les alignements".

Pendant que les blessés des Alouettes reprennent du mieux, c'est au tour des Tiger Cats de connaître des difficultés de ce côté.

Le bloqueur offensif Danny Bass, le secondaire Ray Nettles, et le demi Neil Lumsden ont tous été blessés lors du dernier match de la saison dimanche contre les Argos de Toronto.

Bass est fini pour la saison, a mentionné l'instructeur John Payne. Quant à Nettles, on peut dire que son cas est douteux. Il s'est blessé au genou. S'il peut

jouer, il sera sûrement de la partie".

Bass sera remplacé par

Bart Evans. Si Nettles ne peut pas jouer, c'est Kent Carter qui prendra sa place.

Dimanche Tournoi de crib au Club Aramis

GRANBY — Le club Aramis de Granby organise, pour dimanche après-midi, son tournoi annuel de crib. Il s'agit d'une compétition mixte ouverte aux membres, aux épouses et aux amis des membres. La compétition débutera à 13h30 précises.

Des bourses seront distribuées aux équipes gagnantes.

Normand Fausse, gérant du Domaine Aramis, nous informait également que les participants seront "nourris" d'une excellente soupe aux huitres... à volonté. Donc, à ne pas manquer dimanche, au Aramis.

Laurentide de l'Estrie Héroux Sport et Banque d'Epargne sortent gagnants

GRANBY — Dans la première rencontre à l'affiche de la ligue de hockey Laurentide de l'Estrie, le Héroux Sport a difficilement défilé le Ovila Bernard par le pointage de 5 à 4. Pour les vainqueurs, Réjean Tremblay a réussi une paire de filets. Les autres buts des gagnants ont été réussis par Jacques Dostie, Yves Leduc et Louis Normandin. Chez les perdants, André Filion a marqué deux fois, Marc Nadeau et Paul-André Adam une fois chacun.

La deuxième partie a aussi été très serrée, se terminant par le compte de 7 à 5 en faveur de la Banque d'Epargne devant le Charles Hubert. Alain Drouin a réussi un tour du chapeau pendant que Jean Lahaie et Jean-Guy Massé inscrivaient deux buts chacun chez les vainqueurs. Pour les vaincus, Daniel Gaucher, Denis Dubois, Louis Boulais, François Gince et Claude Robitaille ont capitalisé. Soulignons que le dernier filet des gagnants a été réussi dans un fillet désert.

Les prochaines joutes de ce circuit auront lieu à Bromont lundi prochain, alors que le premier match débutera à compter de 20 heures 30.

Du 10 au 17 février 1979

Immaculée-Conception: un huitième carnaval!

Nous avons profité, au cours des dernières journées, d'une température plus chaude que les températures de saison. Ce n'était rien pour nous faire penser aux joies et aux malheurs de l'hiver qui arrive. Cependant, aux Loisirs Immaculée-Conception, on songe depuis quelques temps déjà au prochain carnaval d'hiver. On en a donc profité cette semaine pour présenter la conférence de presse à ce sujet.

C'est du 10 au 17 février que le huitième carnaval des Loisirs Immaculée-Conception aura lieu. Une foule de gens sont encore impliqués dans le projet. Le comité organisateur se compose une fois de plus de trois personnes: Richard Campbell a accepté la présidence; Céline Giard agira en tant que secrétaire et le trésorier sera Ernest Duquette.

Ce comité sera grandement aidé de huit sous-comités qui ont chacun un responsable. Ainsi, Marcelaine Dauphin et Johanne Gagnon sont responsables du comité des duchesses; Léo Brouillard s'occupera du comité du gala des sports; Marc Caron aura pour tâche de mener à bien la parade; Thérèse Brouillard est responsable du comité de la publicité; Roger Bourgeois et Ernest Duquette ont la charge du comité de la réception; Camille Leblanc se chargera du comité des jeux et Louise Campbell s'occupera activement du comité de la vente des chandelles. Le comité des monuments n'a pas encore de responsable.

Cette année, les responsables ont décidé de remplacer la vente des petits bons-

hommes Carnaval par la vente de 5000 chandelles. Cette vente, ainsi que la distribution des programmes des activités à toute la population de Granby, s'effectuera dans la semaine précédant les activités, soit du 5 au 9 février.

L'une des soirées les plus importantes du carnaval, la soirée du couronnement de la reine, sera présentée le 10 février pour inaugurer officiellement les festivités. Le tout se déroulera au Granby St-Paul.

La fameuse parade du carnaval se mettra en branle le 11 février. Le trajet de cette parade n'a pas encore été déterminé.

Du 10 au 17 février, il y aura des activités sportives de toutes sortes qui se dérouleront un peu partout. Parmi ces activités, on retrouve deux tournois, soit un de ping-pong et un de dards. Du hockey pour les jeunes de 10 et moins, du ballon sur glace (pour hommes et femmes), du hockey-éponge (aussi pour hommes et femmes) et du volleyball (toujours pour hommes et femmes) auront également lieu.

Finalement, le 17 février, ce sera la fermeture du carnaval 1979 avec la présentation du gala des sports. Cette soirée se tiendra également au Granby St-Paul.

Des renseignements plus précis seront divulgués prochainement sur toutes les activités qui se dérouleront pendant les festivités du carnaval d'hiver 1979 des Loisirs Immaculée-Conception.



Les principaux responsables du huitième carnaval d'hiver des Loisirs Immaculée-Conception se sont réunis cette semaine lors de la conférence de presse où on a appris que l'événement se tiendra du 10 au 17 février. Sur la vignette on reconnaît Roger Bourgeois, président des Loisirs IC; le Bonhomme carnaval; Johanne Bourassa, reine du dernier carnaval; Richard Campbell, président du carnaval 1979 et Daniel Pelletier, représentant du commanditaire.



Le champion mondial des poids lourds, version du Conseil mondial de la boxe, Larry Holmes discute ici avec le Dr. Donald Romeo, lors des examens des boxeurs, hier après-midi à Las Vegas. Holmes défendra son titre ce soir contre Alfredo Evangelista. Le combat suscite tellement peu d'intérêt que les preneurs au livre de Las Vegas ont renoncé à coter les deux adversaires. Mais, Holmes devrait facilement l'emporter sur son adversaire.

MEUBLES

S

S

S

S

S

S

S

S

S

PLAN DE CREDIT
MAISON

(Sans intermédiaire,
institution financière)

1204 PRINCIPALE
Chemin St-Paul GRANBY

succursale à
Drummondville
Thetford Mines

Inter-Comtés O'Keefe Rougemont, St-Paul, St-Pie et St-Damase sortent vainqueurs

La ligue de hockey Inter-Comtés O'Keefe présentait quatre rencontres cette semaine. Dans la première, St-Pie a décroché une victoire de 5 à 1 face à St-Jean Baptiste. St-Pie a ainsi pris la première place du classement. Nous n'avons pas pu obtenir les marqueurs dans ce match.

Par la suite, St-Damase a défait Ste-Madeleine par le compte de 7 à 4. Bernard Palardy et Sylvain Palardy ont réussi deux buts chacun pour les vainqueurs. Luc Palardy, Daniel Guillot et René Jodoin ont aussi marqué. Bruno Laventure et la recrue Jacques Lacombe ont fourni une paire de buts chacun pour les perdants.

Par ailleurs, Ange-Garbien a subi une défaite de 6 à 4 devant St-Paul. Gabriel Ménard s'illustrait avec un tour du chapeau tandis que Claude Rainville, Marc Pontbriand et Bertrand Roy complétaient pour les vainqueurs. Du côté des vaincus, Daniel Tremblay et François Larocque ont amassé deux buts chacun.

Dans la dernière rencontre, Rougemont s'est méritée la première place dans la division, en battant St-Césaire 3 à 2. Yvon Barré, Bruno Tétrault et Robert Nadeau ont enfilé les buts des gagnants pendant que Daniel Ménard et Yves Choinière répliquaient pour les perdants.

Industrielle Labatt Victoire facile pour St-Césaire sur le Bar 606

Deux des quatre rencontres de la ligue de ballon sur glace Industrielle Labatt se sont soldées par des blanchissages cette semaine.

D'abord, St-Césaire a facilement défait le Bar 606 par le compte de 6 à 1. Serge Duchesne a inscrit deux buts pour les vainqueurs. Les autres sont allés à Yves Lebeau, Yvon Michaud, Denis Paquette et Daniel Brault. Richard Legault a répliqué.

Par la suite, LICI a pris la mesure de l'hôtel Roxton Pond par le compte de 3 à 1. Denis Russell, Julien Bessette et Mario Gévy ont enregistré les buts des gagnants. Jacques Cadran a capitalisé du côté des vaincus.

Le C.M. de St-Paul a difficilement battu le Bolo Bar 1 à 0 lorsque François Bonin s'inscrivait au pointage.

Finalement, le Yoplaire s'est incliné par le compte de 2 à 0 devant le Denis Richard. Serge Grenier et Daniel Lasnier ont tous deux déjoué le gardien des perdants.

Seaver signe... Grant est congédié

Quand même, c'est une drôle de coïncidence

Il est assez ironique de constater que les deux événements aient été annoncés le même jour, car les noms de Tom Seaver et de Donald Grant seront toujours liés dans l'esprit de ceux qui ont suivi les infortunés Mets de New York.

On a d'abord annoncé au Japon que Seaver venait de signer un contrat de cinq ans pour environ \$2 millions avec les Reds de Cincinnati.

Dans le même temps, la direction des Mets congédiait Grant, directeur du club depuis 17 ans.

Grant gardera son poste jusqu'à la fin de 1978, puis, Mme Lorinda de Roulet, s'occupera des affaires du club de façon plus active.

En fait, Grant ne prend pas de retraite à 75 ans, il est tout simplement congédié.

Grant aime à souligner que, sous sa direction, les Mets ont été le seul club de l'expansion à participer à la Série mondiale à deux reprises.

S'il est prêt à s'attribuer certains succès des Mets, il doit également accepter le blâme pour la dépression qu'il s'est installée au Stade Shea.

Le tout a commencé quand il est entré en guerre avec Seaver, qui avait fait des Mets des aspirants après une longue période vaches maigres.

Seaver voulait obtenir un meilleur salaire. Les Mets ne sont pas prévus de leurs droits lors du premier repêchage des agents libres et n'ont guère été plus actifs lors du 2e l'an dernier.

Cependant, Grant s'opposait à verser à Seaver le salaire accordé à certains agents libres. La guerre entre les deux hommes a duré 16 mois et a pris fin en juin 1977 lorsque Grant a cédé Seaver aux Reds en retour de quatre joueurs.

C'était là la fin d'une époque pour les Mets, qui avaient appris à s'en remettre à Seaver en dépit de leur personnel médiocre. Le ballon a crevé lorsque Seaver a quitté New York.

Dans la finale de l'Ouest

Les Blue Bombers miseront sur Luck

Les Blue Bombers de Winnipeg miseront sur Terry Luck dans leur demi-finale-séjour de la CFC contre les Stampers de Calgary.

Luck, qui est venu à Winnipeg après avoir été remercié par Cleveland, de la LNF, devrait commencer le match au poste de quart-arrière dimanche contre Calgary.

Il remplacera le quart régulier Ralph Brock, blessé dans le 4e quart contre

Calgary dimanche dernier.

Luck n'avait évolué que pendant trois minutes au cours de ses six premiers matches avec Winnipeg, surtout comme teneur de ballon sur les placements et les convertis.

Mais il a été envoyé dans la mêlée dimanche dernier, suite à la blessure au genou subie par Brock dans le 4e quart. Cette blessure tiendra Brock dans le plâtre au cours des six prochaines semaines.

Luck a été frappé durement par la ligne rivale dans les dernières minutes de jeu dimanche, subissant des meurtrissures à une épaule, mais la blessure n'est pas assez grave pour l'empêcher de revenir au jeu.

"C'est un dur avec un bon bras, a déclaré le pilote Ray Jauch. C'est un meneur qui devrait réussir."

Luck pourrait bien s'avérer un facteur-clé, dans une victoire éventuelle du

Winnipeg qui passerait ainsi en finale de la CFC contre Edmonton le 19 novembre.

Le quart adjoint des Bombers, n'a pas joué depuis le 18 juillet en raison d'une blessure à une épaule.

Jauch a l'intention de lui donner du travail cette semaine afin de le voir s'améliorer. De toute façon, Jauch a ajouté que, si le club ne pouvait avancer par la voie des airs, il forcerait le jeu au sol.

Ce soir à Las Vegas

Larry Holmes défend son titre contre Evangelista

LAS VEGAS (AP) — Larry Holmes, qui doit continuellement combattre les comparaisons avec Muhammad Ali, continuera ce

soir lorsqu'il affrontera Alfredo Evangelista. Holmes en sera à la première défense de son titre du Conseil mondial de la

boxe qu'il a gagné le 9 juin contre Ken Norton, lequel participera aussi au programme dans un match de 10 rounds contre Randy Stevens.

Evangelista sera en quête du titre mondial pour la deuxième fois. Il avait perdu une décision unanime en 15 rounds contre Ali le 16 mai, 1977.

Ali est le champion selon l'Association mondiale et considère Holmes comme "un champion de papier."

Holmes soutient que les comparaisons avec Ali ne l'ennuient plus, mais il aimerait certes faire mieux qu'Ali contre Evangelista.

Evangelista est à favori 4 contre 1, mais les preneurs aux livres n'acceptent aucun pari sur les chances de Holmes.

Holmes qui prétend s'être battu "pour des peanuts" contre Norton, soit

environ \$300,000, recevra \$15 million pour cette première défense de son titre, contre \$150,000 pour Evangelista, qui recevra ainsi \$100,000 de moins que Norton contre Stevens.

Holmes pesait 220 1-2 livres hier et Evangelista, 208 1-4 livres.

Celui-ci affirme qu'il livrera un tout autre combat, en comparaison de celui contre Ali, contre Holmes.

Evangelista, qui a remporté ses huit matches depuis sa défaite contre Ali, présente une fiche de 22-2-1, y compris 18 K.O., en comparaison de 28-0, y compris 19 K.O. pour Holmes.

Norton, qui désire obtenir un match-revanche contre Holmes, en sera à son premier combat depuis sa défaite. Sa fiche est 40-5-0, y compris 32 K.O., trois revers survenant dans des matches titulaires.

Indépendante Labatt

39 buts comptés dans 4 joutes

Pas moins de 39 buts ont été marqués lors des quatre joutes de fin de semaine dans la Ligue de hockey-éponge Indépendante Labatt.

Dans le premier match, le Canada Drive-In a difficilement vaincu le Gaulois par 7 à 6. Marcel Royer et Jean-Claude Duguay ont obtenu une paire de buts chacun pour les vainqueurs, qui ont aussi marqué sur des tirs de Jean-Marc Royer, Réal Jodoin et Alain Cabana. Richard Dostie et Claude Lalumière ont marqué deux fois pour les perdants. Rock Tardif et Normand Bisson ont complété.

Les Pieds du Bar 606 en ont arraché contre le Royaume des Quilles, mais ils ont tout de même triomphé 5 à 4. Daniel Comtois y allait de trois buts tandis que Denis Allivizatos et Yves Authier inscrivaient les autres filets des gagnants. Pour les perdants, Laval Tremblay, avec deux, Gaétan Gapileau et Robert Descelles comptaient.

L'Alliage a battu la salle Tourbillon par 6 à 3 alors que Benoit Banachowski et André Bélanger réussissaient chacun un tour du chapeau. Du côté des vaincus, Christian Béland, Sylvain Boyer et Denis Russell s'inscrivaient au pointage.

Finalement, le Silo Supérieur n'a fait qu'une bouchée du Nid Condor par 6 à 2. Paul-André Massé a brillé avec quatre francs buts. Daniel Guay et Pierre Bernard capitalisaient aussi pour les vainqueurs. Pierre Archambault et Michel Desaulniers déjouaient la défensive des gagnants.

Féminine O'Keefe Forand Sport est passé en tête

GRANBY — En remportant une victoire de 2 à 1 contre le Grand Bazar de Granby dans la première joute à l'affiche de la ligue Féminine de hockey O'Keefe, le Forand Sport de St-Césaire a pris la première position du circuit. Ce sont des buts de Christine Martin et Johanne Jubinville qui ont procuré cette victoire aux gagnantes. Linda Greene a répliqué pour Granby.

Dans le second match, Nicole Parenteau y est allée de trois buts et Rolande Poirier en a ajouté deux dans une victoire écrasante de 8 à 2 des Nordics de St-Jean sur le Carrefour 8-24 de St-Hyacinthe. Huguette Chasle, Francine Leclair et Sylvie Dumouchel ont aussi capitalisé pour les gagnantes. Louise Boulanger et Louise Dion ont déjoué le gardien des vainqueurs. A noter que les trois filets de Nicole Parenteau lui ont redonné le premier rang des marqueurs.

Ligue Dépression

Ce ne sont pas les buts qui manquent!

GRANBY — L'offensive des équipes de la ligue de hockey Dépression était à son meilleur cette semaine alors qu'elle a inscrit un total de 53 filets en seulement quatre joutes.

D'abord, dans la première rencontre, le Marché Laval battait facilement le Aubin et St-Pierre par le pointage de 8 à 3. Jean Parent, pour les vainqueurs, et Jean-Guy Loisel, pour les vaincus, ont été les étoiles.

Par la suite, Trianon et Gailuron n'ont pu faire de maître alors qu'ils se sont livrés un match nul de 7 à 7. Boum Bazinet et Roger Desgreniers se sont particulièrement illustrés dans cette joute.

Bernard Sport a ensuite défait aisément Coulombe et Fils par le score de 8 à 4. Denis Hénault et Yves Bergeron ont bien joué.

Finalement, Nettoyeur Shefford a écrasé Place Elgin par le compte de 10 à 6 alors que Roger Vachon et Yves Massé se mettaient en évidence.



UN DÉLICE
LA FONDUE
CHINOISE

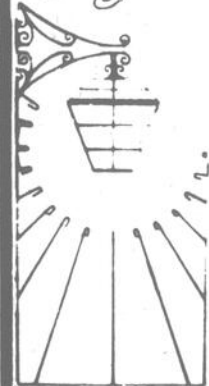
des
restaurants

L'Auvergne

Saint-Hyacinthe
610 Mondor
774-1881

Cowansville
175 Principale
263-0202

Café Terrasse



JEAN
GAGNON
Chansonnier

JEUDI AU DIMANCHE



SPECTACLES — SPECTACLES

Le **Cabaret**
vous présente cette semaine
MERCREDI à DIMANCHE
10.30h. et 12.30h. - Dimanche; 4h et 10h.

**CLAUDE
LANDRÉ**



PAS de frais d'entrée Merc. * Jeudi * Dimanche

LA TAVERNE
avec
2 tables de billard
Ouvert à 8h a.m.

L'Orchestre de **CLAUDE COTE** et ses 5
musiciens accompagnent les artistes et
animent la danse entre les spectacles.

Le Bavarois VENDREDI ET SAMEDI
avec l'orchestre Bavarois de l'Expo 67
de **Henry HUTELSUL** et ses 5 musiciens

Réservez maintenant une salle pour votre

"PARTY" des Fêtes!

Lucien Laplante - 378-9006

Aussi pour noces * Shower * Réceptions, etc...

Le CASINO

"Le p'tit Cabaret" avec danseuses

Venez rencontrer
Diane ou Lisette dès 11h a.m.
pour vous remettre de la veille!

MOTEL BERNARD



EN VEDETTE
**BUNNY
STEWART**

STRIPEASEUSE
SPECTACLE

Jeu - Vendredi - Samedi
9h.30 - 12h.30 - 1h.30 a.m.

DANSEUSESTOPLESS
1h. p.m. à la fermeture

L'ALLIAGE

Plaza Granby

présente

de **MARDI à DIMANCHE**

7 au 12 novembre inclusivement

CHASITY



HEAVY ROCK

Bienvenue à tous

EN VEDETTE

**MARCEL
FITO**

Organiste-Chanteur

à partir du

mercredi

Buffet Normand
1210 Ste-Foy, Longueuil
Tél.: 679-9488

Spécialité
service à domicile



Service
100 milles à ronde



Nous essayer
c'est nous adopter

Réervations pour Noël

Normand Pépin, prop.
679-9488

FOOTBALL

LIQUE CANADIENNE

CONFERENCE DE L'EST

	M	G	P	N	PP	PC	Pts
Ottawa	16	11	5	0	395	261	22
Montréal	16	8	7	1	331	295	17
Hamilton	16	5	10	1	235	403	11
Toronto	16	4	12	0	234	359	8

CONFERENCE DE L'OUEST

	M	G	P	N	PP	PC	Pts
Edmonton	16	10	4	2	452	301	22
Calgary	16	9	4	3	381	311	21
Winnipeg	16	9	7	0	371	351	18
C.-B.	16	7	7	2	359	308	16
Saskatchewan	16	4	11	1	330	459	9

Samedi (11)

Demi-finale de l'Est
Hamilton à Montréal

Dimanche (12)

Demi-finale de l'Ouest
Winnipeg à Calgary

LIQUE NATIONALE

CONFERENCE AMERICAINE

Section est

	G	P	N	PP	PC	Moy.
N.-Angleterre	8	2	0	242	165	.800
Miami	7	3	0	242	162	.700
Jets	6	4	0	244	232	.800
Baltimore	4	6	0	141	247	.400
Buffalo	3	7	0	172	227	.300

Section centrale

	G	P	N	PP	PC	Moy.
Pittsburgh	9	1	0	249	139	.900
Houston	6	4	0	161	165	.600
Cleveland	5	5	0	175	165	.500
Cincinnati	1	9	0	110	184	.100

Section ouest

	G	P	N	PP	PC	Moy.
Denver	6	4	0	171	141	.600
Oakland	6	4	0	193	164	.600
Seattle	5	5	0	221	235	.500
San Diego	4	6	0	191	215	.400
Kansas City	2	8	0	151	228	.200

CONFERENCE NATIONALE

Section est

	G	P	N	PP	PC	Moy.
Washington	7	3	0	203	156	.700
Dallas	6	4	0	200	147	.600
Giants	5	5	0	180	182	.500
Philadelphie	5	5	0	160	142	.500
St-Louis	2	8	0	132	203	.200

Section centrale

	G	P	N	PP	PC	Moy.
Green Bay	7	3	0	191	149	.700
Minnesota	6	4	0	198	170	.600
Tampa Bay	4	6	0	164	161	.400
Chicago	3	7	0	177	197	.300
Detroit	3	7	0	130	183	.300

Section ouest

	G	P	N	PP	PC	Moy.
Los Angeles	8	2	0	186	129	.800
Atlanta	6	4	0	145	147	.600
N.-Orléans	5	5	0	187	191	.500
San Francisco	1	9	0	141	219	.100

Dimanche

Denver à Cleveland (13:00)
Houston à N.-Angleterre (13:00)
Miami à Buffalo (13:00)
New York Giants à Washington (13:00)
New York Jets à Philadelphie (13:00)
Tampa Bay à Detroit (13:00)
Atlanta à N.-Orléans (14:00)
Dallas à Green Bay (16:00)
Chicago à Minnesota (16:00)
St-Louis à San Francisco (16:00)
Baltimore à Seattle (16:00)
Kansas City à San Diego (16:00)
Pittsburgh à Los Angeles (20:00)

HOCKEY MINEUR

BANTAM FRANCS

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	4	2	2	0	8	7	4
Pittsburgh	4	1	1	2	9	9	4
Canadien	4	1	1	2	6	5	4
Oakland	4	1	1	2	6	8	4

Compteurs

	B	P	Pts
S. Fleury, Chicago	5	2	7
A. Gagnon, Canadien	4	1	5

MIDGET SPORTIF

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadien	4	4	0	0	11	4	8
Pittsburgh	4	2	2	0	8	10	4
Oakland	4	1	3	0	8	9	2
Chicago	4	1	3	0	6	10	2

ATTENTION!

**Vous voulez vous divertir? c'est chez
PAUL PONTBRIAND**
qu'il faut aller.

SPECIALITES: Vente, échange et location
de chevaux de selle.

Calèches pour mariages et parades de
tous genres. Promenades en traineau pour
groupes avec gros chevaux tous les jours.

Pour réservations:

Résidence 372-5382 Ecurie et cabane 372-6991

SALON DE BILLARD

13 Centre Granby

8 tables de billard,
dont 4 de snooker
(6x12)

**OUVERT TOUTS LES
JOURS DE LA
SEMAINE**

11h. a.m. à 12h. p.m.
Cuisine-Maison, air
climatisé.

Avis à ceux qui sont
intéressés à former une
lique de billard.

LECONS DE BILLARD
par Claude et Gilles Fontaine (champion au
snooker en 1978)

372-7964

SOMMAIRES...

(MERCREDI)

**Montréal 6
Washington 0**

**Vancouver 6
Détroit 4**

Première période
1. Montréal, Lambert 5
(Risebrough, Tremblay) 8:42
2. Montréal, Robinson 3
(Houle, Lemaire) 19:04
Pénalités—Riley Wash 9:12.
Deuxième période
3. Montréal, Gagné 2 (La-
fleur, Robinson) 13:21
4. Montréal, Risebrough 2
(Lambert) 14:06
5. Montréal, Lapointe 5 (S-
hutt, Lafleur) 16:29
Pénalités—Chartraw Mon.
Green Wash majeures 13:04.
Troisième période
6. Montréal, Lafleur 6 15:42
Tirs aux buts:
Montréal 11 12 5—28
Washington 2 11 7—20
Gardiens—Dryden, Montréal;
Bédard, Washington.
A—8,243.

**Minnesota 5
Rangers 3**

Première période
1. Minnesota, Anderson 4
5:31
2. Minnesota, Sargent 4
(Pirus) 19:22
Pénalités—G. Smith Min 2:50;
Vadnais Ran 4:47, Parisé Min
5:23, Maloney Ran 7:53, Fidler
Min 9:12, Andersson Min 12:45,
Deblois Ran 12:45, New York
banc 19:05.
Deuxième période
3. Minnesota, Parisé 5 (Sarg-
ent, Sharpley) 6:49
4. Minnesota, B. Smith 2 (Pot-
vin, Sharpley) 10:42
Pénalités—Maloney Ran, Pi-
rus Min 6:36, Barrett Min 16:24.
Troisième période
5. Rangers, Duguay 5 (Plante,
Talafoos) 3:31
6. Rangers, Greschner 4 (Vic-
kers, Esposito) 8:43
7. Minnesota, Youngmans 2
(Sargent) 13:23
8. Rangers, Nilsson 6 (Hed-
berg, Greschner) 18:23
Pénalités—Potvin Min 1:15;
McEwen Ran 5:49, Fotiu Ran
15:25.
Tirs aux buts:
Minnesota 11 6 7—24
Rangers 13 14 10—37
Gardiens—Meloche, Min-
nesota; Davidson, Rangers.
A—17,334.

**Colorado 3
Pittsburgh 6**

Première période
1. Pittsburgh, Malone 4
(Lonsberry, Schultz) 0:56
2. Pittsburgh, Sheppard 2
(Tallon, Kindrachuk) 16:20
Pénalités—Beck Col 6:23;
Schultz Pit 9:05, Pachal Col,
Lee Pit majeures 12:07, Pachal
Col, Schultz Pit majeures 17:59.
Deuxième période
3. Pittsburgh, Schutt 4 (Ma-
hovich, Schutt) 8:29
Pénalités—Spruce Col, Car-
lyle Pit 5:34, Anderson Pit
10:55, Delorme Col, Bianchin
Pit mineures doubles 14:13.
Troisième période
5. Pittsburgh, Schultz 2 2:25
6. Colorado, Croteau 10
(Pyatt, Christie) 7:15
7. Pittsburgh, Lonsberry 3
(Malone, Anderson) 11:50
8. Colorado, Comeau 2 (Ow-
char) 12:27
9. Colorado, Owchar 2 (Va-
liquette) 19:03
Pénalité—Paradise Pit 14:16.
Tirs aux buts:
Colorado 6 13 16—35
Pittsburgh 16 10 13—39
Gardiens—Plasse, Colorado;
Millen, Pittsburgh.
A—6,381.

Première période
1. Vancouver, Gradin 7 Snepsts,
Oddleifson 0:22
2. Vancouver, Gradin 8 Blight
6:38
3. Detroit, Libett 2 St-Laurent,
Harper 9:01
4. Detroit, Thompson 6 Cloutier
Leblanc 11:34
5. Detroit, St-Laurent 1 12:59
6. Vancouver, Ververgaert 3
Fraser, Lindgren 16:43
Pénalités—Grisdale Van 6:56;
Snepsts Van 13:42, Larsen Det
15:31.
Deuxième période
7. Vancouver, Gillis 3 Od-
deifson, Gradin 4:25
8. Vancouver, Ververgaert 4
Martin 6:26
9. Detroit, Nedomansky 7 Hex-
tall, Libett 8:57
Pénalités—Grisdale Van mi-
neure double Kearns Van 12:40,
Martin Van 15:50, Miller Det
19:13.
Troisième période
10. Vancouver, Sedlbauer 8
Erickson, Graves 18:23
Aucune pénalité.
Tirs aux buts:
Vancouver 6 7 4—13
Detroit 11 7 5—23
Gardiens—Bromley, Vancouver;
Vachon, Detroit.
A—14,227.

**Toronto 1
Chicago 2**

Première période
Aucun but.
Pénalités—Salming Tor 14:00;
Hutchison Tor, Rota Chi 15:54.
Deuxième période
1. Chicago, Murray 2 (Marks,
Mikita) 15:15
Pénalités—Bulley Chi 4:16;
Maloney Tor, Bulley Chi 9:19;
Johansen Tor, Rota Chi 11:58;
Sittler Tor, Magnusson Chi 12:34.
Troisième période
2. Chicago, Marks 7 (Mikita)
2:18
3. Toronto, McDonald 10
(Boudreau, Quenneville) 13:00
Pénalités—Boutette Tor 1:04;
Logan Chi 14:54.
Tirs aux buts:
Toronto 8 10 13—31
Chicago 13 13 5—31
Gardiens—Palmeater, Har-
rison, Toronto; Esposito, Chi-
cago.
A—11,218.

**Edmonton 6
Québec 5**

Première période
1. Québec, Cloutier 16 Fitchner,
Bernier 8:16
2. Québec, Bernier 10 Baxter,
Larivière 11:09
3. Edmonton, Driscoll 6 Ha-
milton, Gretzky 16:06
4. Edmonton, MacDonald 2 Cal-
lighen 18:05
Pénalités—Callighen Edm.
Baxter Qué mineures doubles
0:24, Carleson Edm 6:53, Shmyr
Edm, Cloutier Qué 8:53, Mi-
cheletti Edm 10:47, Lacombe
Qué 16:39.
Deuxième période
5. Edmonton, Alexander 5 Sob-
chuk 6:49
6. Québec, Geoffrion 3 La-
combe, Tardif 17:52
7. Edmonton, MacDonald 3 Sob-
chuk, Callighen 19:24
Pénalités—Micheletti Edm 6:05.
Troisième période
8. Edmonton, Flett 3 Weir, Sh-
myr 3:47
9. Edmonton, MacDonald 4 5:53
10. Québec, Cloutier 17 Dubé,
Weir 10:12
11. Québec, Tardif 8 Dubé, Clou-
tier 19:35
Pénalité—Micheletti Edm 4:52.
Tirs aux buts:
Edmonton 20 14 11—45
Québec 15 12 10—37
Gardiens—Mio, Edmonton;
Brodeur, Québec.
A—8,422.

HOCKEY

LIQUE RICHELIEU

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Jean	12	9	3	0	74	55	18
Valleyfield	11	7	1	3	72	46	17
Longueuil	9	7	2	0	82	26	14
Drummondville	11	5	3	3	67	46	13
Granby	11	6	5	0	53	53	12
Beloeil	9	6	3	0	68	41	12
St-Lambert	11	4	5	2	52	60	10
Laprairie	12	3	6	3	64	87	9
St-Hyacinthe	11	3	6	2	49	65	8
Châteauguay	11	1	9	1	36	99	3
Chambly	10	1	9	0	37	73	2

Mercredi

Beloeil 6 Chambly 5

Laprairie 5 St-Lambert 10

Jeudi

Granby à Valleyfield

Vendredi

Chambly à Granby, 21h.

Longueuil à Laprairie

Valleyfield à St-Jean

Châteauguay à Dr'Ville

Dimanche

Longueuil à St-Lambert

Granby à Beloeil

Chambly à St-Hyacinthe

LIQUE DES MONTS-LABATT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Marieville	9	7	1	1	62	31	15
St-Ignace	9	5	2	2	37	29	12
Farnham	9	4	3	2	40	30	10
St-Césaire	10	4	4	2	31	38	10
St-Pie	9	4	5	0	44	40	8
Granby	9	3	5	1	31	39	7
Bedford	9	1	8	0	20	74	2

Jeudi

Bedford à Farnham

INDUSTRIELLE LABATT

(BALLON-BALAI)

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Taverne François	7	5	1	1	19	7	11
Denis Richard	7	5	1	1	17	6	11
L.I.C.I.	7	4	2	1	23	14	9
Hotel Roxton Pond	7	4	2	1	18	6	9
Yoplaix	7	4	3	0	17	11	8
C.M. St-Paul	7	2	4	1	8	11	5
Bolo Bar	7	0	5	2	5	26	2
Bar 606	7	0	6	1	4	30	1

COMPTEURS

	B	P	Pts
Serge Duchesne, Taverne	6	7	13
Gaetan Arès, L.I.C.I.	5	7	12
Julien Bessette, L.I.C.I.	3	9	12
Denis Paquette, Taverne	4	6	10
Richard Talbot, L.I.C.I.	4	5	9
Denis Russell, L.I.C.I.	5	2	7
Guy Métivier, L.I.C.I.	3	4	7
Mario Lacroix, Yoplaix	3	4	7
Daniel Chatelain, Yoplaix	2	5	7
Paul Forand, Denis Richard	3	3	6

GARDIENS

	PJ	BL	Moy.
Richard Gilbert, D. Richard	7	6	3.08
Mario Trépanier, Hotel Roxton	7	6	5.08
Claude Manny, Taverne	7	7	3.100
Daniel Morissette, St-Paul	7	11	2.159
Maurais-Loignon, Yoplaix	7	11	1.159
Réjean Desroches, L.I.C.I.	7	14	0.200
Serge Surprenant, Bolo Bar	7	26	0.386
Pion-Houle, Bar 606	7	30	0.429

Gene Tunney, un des dieux du ring, meurt

NEW YORK (AFP) — Avec la mort de Gene Tunney, qui s'est éteint dans son sommeil à l'âge de 80 ans, mardi soir, dans un hôpital de Greenwich, dans le Connecticut, c'est une des plus grandes figures du sport pugilistique qui disparaît.

Des dieux du ring de sa génération, seul, Jack Dempsey, son adversaire dans le légendaire combat du long count (le compte interrompu), le 22 septembre 1917, est encore en vie.

Gravement malade, Dempsey, âgé de 84 ans, n'a pas encore été mis au courant de la mort de son ami. "Je vais lui apprendre la nouvelle très lentement, a déclaré sa femme, mercredi matin, à New York. Ça lui causera un grand choc. Tous ses amis sont déjà disparus."

John Tunney, un des trois

l'orchestre), le Français Georges Carpentier.

Mais c'est son deuxième combat contre Jack Dempsey, l'inoubliable soirée du long count, le 22 septembre 1917, qui demeure à jamais inscrit dans les annales de la boxe.

Aujourd'hui encore, les discussions ne sont pas terminées sur le déroulement inattendu de cette confrontation. Tunney, foudroyé au septième round par un crochet de gauche à la mâchoire, avait passé plus de 14 secondes au tapis avant de se relever et gagner les trois dernières reprises et le combat.

L'arbitre avait tout simplement arrêté le décompte des secondes après avoir constaté que Dempsey n'avait pas regagné le coin neutre. Victorieux pour la deuxième fois de Dempsey, Tunney empochait une bourse de \$990.000, à l'époque un record dans l'histoire de la boxe.

Tunney prenait sa retraite du ring à l'âge de 30 ans avec une petite fortune. A l'époque, le fisc américain n'imposait pas sévèrement les boxeurs. Il avait gagné près de \$2 millions en 76 combats.

Hors du ring, il cultivait ses goûts littéraires et se rendait en voyage en Europe avec Thornton Wilder. Il y rencontrait H.G. Wells, George Bernard Shaw, puis, à son retour, Polly Lauder, l'héritière des aciéries Carnegie, qu'il épousait, l'année même de sa retraite du ring.

Elle lui a survécu avec ses quatre enfants, trois fils et une fille, qui seront présents à ses funérailles qui auront lieu dans le Connecticut.

Les Lions viseront la rapidité

VANCOUVER — Les Lions de la Colombie-Britannique, de la LCF, mettront l'accent sur la rapidité lorsque le pilote Vic Rapp et son personnel commenceront leur recrutement plus tard ce mois-ci en vue de la saison prochaine.

Rapp a déclaré hier que le club avait atteint un certain degré de rapidité en 1978 avec l'acquisition des joueurs importés Larry Rey et John Henry ainsi que les demis Ken Hinton et Frank Oliver.

Rapp veut poursuivre cette action avec l'acquisition de joueurs rapides de ligne pour compléter les efforts des demis.

Les Lions ont dû se contenter du 4e rang dans la CFC en dépit d'une série de quatre victoires à la fin du calendrier régulier.

Toutefois, une série de six revers, après un rapide départ, a coûté aux Lions une place dans les séries de fin de saison.

Rapp avait bien confiance de participer aux séries éliminatoires à la fin du camp d'entraînement, mais les blessures nombreuses ont contrecarré ses plans, car elles ont nécessité l'arrivée de nombreux nouveaux venus.



Les Vics de Granby jouaient à Valleyfield hier soir. Mais ce soir, ils feront un court arrêt à Granby pour affronter les Forts de Chambly, à 21h30 au Palais. Malgré cette longue absence à Granby, il est souhaitable que les supporters n'ont pas oublié leurs favoris.

On dit souvent que "les premiers seront les derniers..." et les derniers seront les premiers... Nos bons amis J.A. Bodin et Peter Nadeau ne dérogent pas à cette règle. Tôt au printemps, on les voit sur le terrain de golf au Granby St-Paul. Vendredi dernier, 3 novembre, ils y étaient encore, en train d'éclipser les records.

Le club de chasse & pêche Stanley-Roxton Pond tient sa soirée annuelle demain soir, à la salle Idéale. On en profitera pour récompenser les meilleurs chasseurs. Ce ne sont pas les prix de présence qui vont manquer, de nous affirmer Yvette Gosselin.

Ernest Prémont et quelques amis ont dégusté la fameuse anguille capturée l'été dernier, au lac de Roxton Pond. Louis Gauvin s'en promettait à cette occasion. On dit même qu'il avait jeûné depuis quelques jours.

Renaud St-Louis jure qu'il ira au ciel... après sa mort. "Je m'appelle Saint-Louis... c'est suffisant", dit-il. Il n'en fallait pas plus pour que Ti-Claude Bédard s'étouffe... de rire.

Nelson Castonguay est plus que fier de son neveu, André Castonguay, le meilleur pointeur des Cougars de Châteauguay et le second meilleur pointeur de la ligue Richelieu. Mais cela n'empêche pas Nelson d'avoir un faible pour les Vics de Granby.

Nelson Robitaille devrait surveiller de plus près ses intérêts... car sa belle-mère payait la traite vendredi soir dernier, à la Légion.

Est-ce vrai que Gerald Beaudoin a remis sa démission à la direction du Club Aramis de Granby et que quelques autres s'apprêteraient à faire de même. C'est vraiment regrettable car Gerald et plusieurs autres ont fait du Club Aramis de Granby l'un des plus importants, sinon le plus important, de tout le Québec. Espérons que ceux qui veulent leur tête... pourront en faire autant!

Spike Laliberté a pris de l'embourgeoisement, avons-nous constaté dernièrement. Il semble qu'il devra revenir à son régime.

Adrien Hébert serait un des meilleurs joueurs de dart de la Légion. Du moins, c'est ce qu'il affirme. Mais il ne dit pas que certaines dames lui font la vie dure... au tableau.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à François "Fritz" Burelle du Granby St-Paul, victime d'un sauvage attentat en fin de semaine dernière. "Fritz" a la tête dure... on en est convaincu maintenant. Farce à part... nous espérons tous le revoir au poste.

Une rumeur circule à l'effet que Pierre Bouchard et son père Emile "Butch" Bouchard seraient les invités d'honneur au tournoi de hockey pee wee des Loisirs de Granby, en décembre prochain.

Mario Talbot, vice-président de la ligue Richelieu, consacre tout son temps à l'organisation de la joute d'étoiles de la ligue, qui aura lieu au Palais des Sports de Granby, le 13 décembre prochain. Cette semaine, Mario nous révélait que plusieurs prix de présence seront tirés au sort lors de cette soirée, au cours de laquelle les Etoiles de la ligue Richelieu affronteront les Etoiles de la ligue Métropolitaine... Rappelons que les billets sont actuellement en vente au Palais.

Le club d'étoiles de la ligue Richelieu pourrait être connu au début de la semaine prochaine. Du moins, c'est ce que souhaite Mario Talbot.

On parle de plus en plus d'un club de tennis intérieur à Granby, pour l'an prochain.

Saviez-vous que de la ligue de hockey des Monts-Labatt célèbre cette année son 20e anniversaire de fondation. Une chose que Jean-Claude Lévesque avait oublié de nous dire...

Guy Potvin a dû visiter à nouveau l'hôpital, suite à son accident de chasse. Espérons que tout va bien.

Toutes nos félicitations à Jeannot et Yacinthe Petit qui sont les heureux parents d'une belle grosse fille depuis mercredi: c'est le second héritier de la famille. Le p'tit Ben, en apprenant la bonne nouvelle, (il a 3 ans), a tout simplement déclaré: "Ouais... c'est rare ça!..."

John Bassett ne s'impliquera pas

TORONTO (PC) — John Bassett déclare que, si quelqu'un dans la LCF s'inquiète de son achat des Argos de Toronto, il ne le devrait pas, car il ne s'impliquera pas directement dans le club.

Après avoir réacquis le contrôle du club de Bill Hodgson hier, Bassett a rappelé son départ fracassant de la LCF il y a cinq ans, ajoutant qu'il s'agissait de l'histoire ancienne, depuis longtemps oubliée.

"Douglas (Bassett) sera en charge des opérations. A moins qu'on me demande une opinion personnelle, je demeurerai à l'arrière-scène."

Bassett, qui avait vendu les Argos à Hodgson en 1974, a complété un marché hier, lui conférant 60 pour cent d'intérêt du club qui vient de connaître une désastreuse saison avec une fiche de 4-12.

La vente devra être approuvée par la LCF qui devrait le faire au cours de la semaine de la coupe Grey à Toronto à la fin du mois.

La vente a été faite par Agincourt Football Enterprises Ltd., une filiale de Baton Broadcasting Inc., dont Bassett est le président du bureau de direction.

Douglas Bassett, un des fils de John, sera le président du club de football tandis que J.J. Garwood sera le président du bureau de direction.

John Bassett a dit que le club avait l'intention d'engager un expert qui sera vice-président et pilote et "dirigera seul le club".

Cette révélation laisse croire que Bassett veut profiter des erreurs de Hodgson, qui a été souvent accusé de rejeter les décisions de ses directeurs-gérants et instructeurs en ajoutant à la dissension au sein du club.

Bassett a rappelé que son départ fracassant de 1974

avait été en partie dû au fait qu'il voulait permettre à son fils Johnny d'améliorer son club de la Ligue mondiale avec les Argos au stade de l'Exposition.

Les membres de la CFC se sont opposés et Bassett s'est retiré en frappant les portes et faisant des déclarations pour le moins malvenues.

"Les sentiments n'étaient guère bons à mon endroit lors de mon départ, a ajouté Bassett, mais les choses changent avec le temps. La LMF est disparue tandis que Hamilton et Ottawa, qui avaient alors voté cona proposition ont changé de mains."

AMICALE MOLSON (HOCKEY-EPONGE)

CLASSEMENT										
	PJ	G	P	N	PP	PC	PTS			
Robert Bernard	6	5	1	0	39	13	10			
Brassin	6	4	1	1	25	22	9			
Velan	6	2	3	1	14	26	5			
Grand Bazar	6	0	6	0	12	24	0			

COMPTEURS										
	B	P	PTS							
L. Choquette, Bernard	8	12	20							
Y. Authier, Brassin	8	11	19							
P. Mailloux, Bernard	10	8	18							
R. Ménard, Bernard	6	4	10							
M. Brunet, Brassin	3	7	10							
J. Bernard, Bernard	5	4	9							
N. Fournier, Velan	5	4	9							
R. Roy, Bernard	4	5	9							
A. Choquette, Bernard	1	8	9							
B. Banachowski, Brassin	5	3	8							
J. Bessette, Brassin	1	7	8							

GARDIENS										
	PJ	BL	BA	MOY.						
C. Lévesque, Bernard	6	1	13	2.17						
M. Tardif, Brassin	6	0	22	3.67						
L. Surprenant, Bazar	6	0	24	4.00						
A. Bélanger, Velan	6	0	26	4.33						

Lundi (6)
Grand Bazar 2 Velan 4
Brassin 4 Robert Bernard 7
Lundi
Grand Bazar vs Robert Bernard (21h30)
Brassin vs Velan (22h30)

BADMINTON INTERCOLLEGIAL

CLASSEMENT (Après deux tournois)										
	SF	SM	DF	DM	DM	TOT.				
Sherbrooke	29	40	14	36	31	150				
Shawinigan	31	22	26	22	25	126				
Victoriaville	24	25	10	17	24	100				
Granby	16	19	14	29	17	95				

Légende: SF, simple féminin; SM, simple masculin; DF, double féminin; DM, double mixte, TOT., Total des points.

HOCKEY-BALLE O'KEEFE

CLASSEMENT										
	PJ	G	P	N	PP	PC	PTS			
Postiers	7	6	0	1	43	22	13			
Paragon (rouge)	7	3	3	1	26	23	7			
Paragon (bleu)	7	2	5	0	16	25	4			
Sauquoit	7	2	5	0	23	38	4			

COMPTEURS										
	B	P	PTS							
Jacques Delisle	10	5	15							
Bernard Senneville	7	7	14							
Alain Déranton	5	8	13							
Jacques Legris	5	8	13							
Denis Clermont	9	4	13							

Mardi
Postiers 9 Sauquoit 4
Mercredi
Paragon (rouge) 5 Paragon (bleu) 1

FEMININE MOLSON

CLASSEMENT										
	PJ	G	P	N	PP	PC	PTS			
Turcotte Armurier	4	3	1	0	7	3	6			
Gervais Sport	4	2	1	1	5	2	5			
Milton	4	1	2	1	4	3	3			
Forand Sport	4	0	2	2	0	3	2			

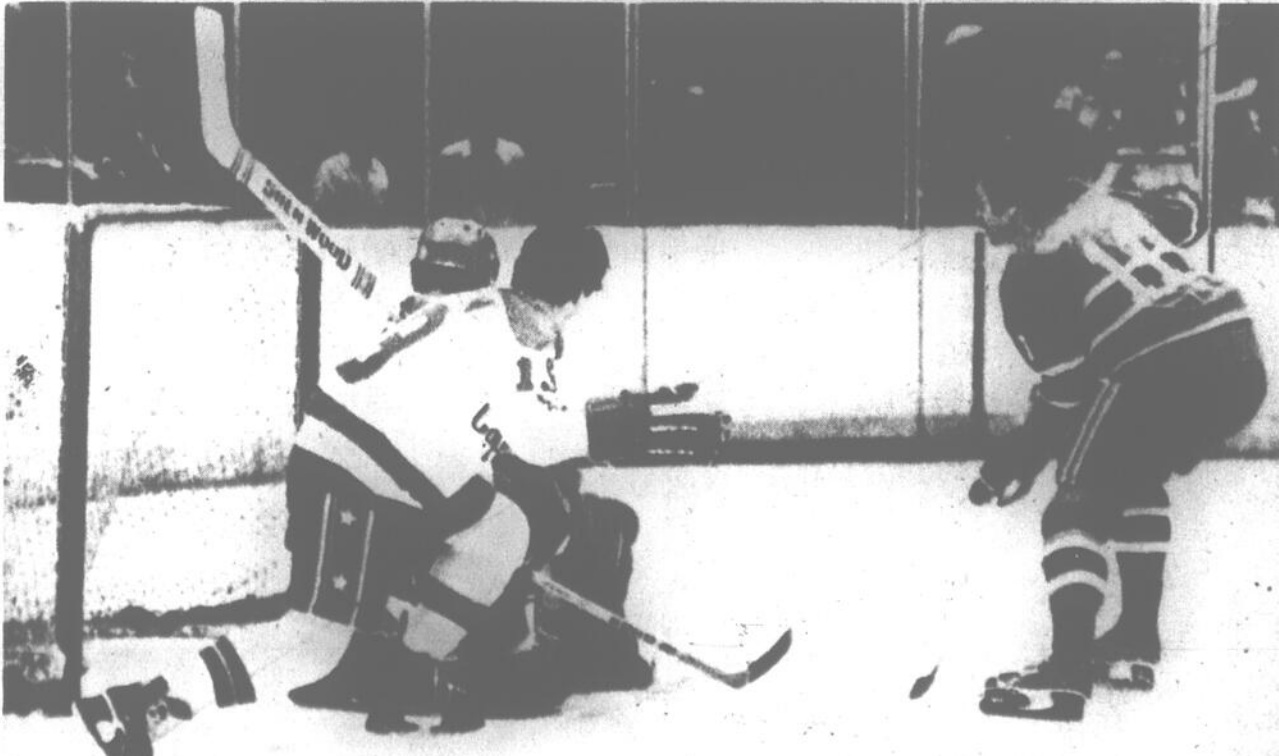
COMPTEURS										
	B	A	PTS							
Chantal Dion, Gervais	3	2	5							
Johanne Gauthier, Turcotte	3	2	5							
Nicole Gaudreau, Turcotte	2	1	3							
Carole Arès, Gervais	2	1	3							
Johanne Reed, Milton	2	0	2							

INDEPENDANTE LABATT (HOCKEY-EPONGE)

CLASSEMENT										
	PJ	G	P	N	PP	PC	PTS			
Pieds Bar 606	8	7	0	1	15					
Alliage	8	6	2	0	12					
Salle Tourbillon	8	5	2	1	11					
Canada Drive-in	8	4	1	3	11					
Les Gaulois IGA	8	3	4	1	7					
Royaume des Quilles	8	1	6	1	3					
Nid Condor	8	1	6	1	3					
Silo Supérieur	8	1	7	0	1					

COMPTEURS FLEUR DE LYS

Compteurs										
	PJ	B	A	PTS						
Thériault, Pierre	8	6	3	9						
Duguay, J.-Claude	8	5	4	9						
Dufresne, Daniel	8	2	7	9						
Ouellet, Pierre	6	3	5	8						
Fortin, Richard	6	4	2	6						
Marceau, Bernard	6	2	4	6						
Gronin, Pierre	9	2	3	5						
Lallier, Yves	9	4	0	4						
Fontaine, Alain	8	1	3	4						
Lachance, Mario	9	1	2	3						
Tessier, Normand	9	1	2	3						
Plamondon, Donald	9	0	3	3						
Fradette, Pierre	9	1	1	2						
Normandin, Guy	9	0	1	1						



Le cerbère Jim Bédard et Bryan Watson des Capitals de Washington n'ont pu rien faire devant le tir précis de Yvon Lambert (11) qui enregistre le premier but des Canadiens, mercredi soir, lors d'une victoire de 6-0 du Tricolore sur les Capitals. La scène se passait en première période.

Carrières et Professions

AIDES MÉCANICIENS

Avec connaissance en soudure à oxygène de préférence.

Communiquez avec:

M. Lionel Dumont
460 Robinson Sud
Granby, Qué.

SPACE RESEARCH CORPORATION (QUÉBEC) INC.

INGÉNIEUR DE PRODUCTION

Space Research Corporation (Québec) Inc., situé dans un paysage compagnard qui change d'aspect au fil des saisons et employeur à opportunité égale, est à la recherche d'un ingénieur pour son service d'ingénierie, section production.

Le Candidat recherché participera à l'interprétation des dessins, à la préparation des devis de fabrication et d'inspection et à la conception de calibres et outillage. Il participera de plus à l'implantation d'un système relatif au contrôle de la production.

Le candidat devra être ingénieur en mécanique avec quelque cinq (5) années d'expérience et être bilingue.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Jean-Guy Brosseau
Directeur du Personnel
Space Research Corporation (Québec) Inc.
Case Postale 90
Mansonville, Québec JOE 1X0

COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRANBY

10 RUE LAVAL GRANBY QUÉBEC CANADA J2G 7G2

DESSINATEUR-CONCEPTEUR

Entreprise:

La plus importante société canadienne de transformation et de distribution de produits laitiers.

Lieu de travail:

Bureau-chef, situé à Granby dans les Cantons de l'Est

Fonction:

Concevoir, élaborer et superviser la réalisation de projets touchant les secteurs mécaniques et industriels.

Qualifications:

Diplôme technique en dessin industriel, section mécanique - ou équivalent.

Dix (10) ans d'expérience en dessin industriel - ou équivalent.

Conditions:

Rémunération en fonction de l'expérience et potentiel. Programme intéressant de bénéfices.

Les candidats qualifiés et intéressés par cet appel d'offres de service doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRANBY
Directeur des Services du Personnel
10 rue Laval
Granby
J2G 7G2

Les Obligations d'Epargne du Canada

Tous ceux qui ont acheté ou qui achèteront les Obligations d'Epargne du Canada, émission 78/79, que ce soit au comptant, selon les modes d'épargne sur le salaire ou d'épargne mensuelle, bénéficieront d'un taux d'intérêt majoré à 9 1/2 %, même si les formulaires d'achat et les certificats d'obligations indiquent les anciens taux.

9 1/2 %

par année pendant 7 ans

TAUX MAJORÉ

- Période de vente prolongée jusqu'au 22 novembre
- Limite d'achat haussée à \$50 000

Plus que jamais une chance en or!

Vous avez maintenant jusqu'au **22 novembre** pour acheter vos Obligations d'Epargne du Canada sans avoir à payer l'intérêt couru.

La limite individuelle d'achat est haussée à \$50 000. Les détenteurs des séries SR et S24, échéant cette année, peuvent réinvestir le produit de leur remboursement en sus de cette limite.

Ceux qui, avant le 23 novembre, auront acheté leurs Obligations d'Epargne du Canada selon les modes d'épargne sur le salaire ou d'épargne mensuelle continueront d'utiliser les tableaux de versements basés sur le taux de 8.90% même s'ils recevront un intérêt majoré à 9 1/2 %.

Obligation à intérêt régulier

Dans le cas des obligations à intérêt régulier une coupure de \$1 000 vous rapporte maintenant \$95 par année jusqu'à échéance en 1985.

Après le 22 novembre

Sur tous les achats au comptant effectués après le 22 novembre, un intérêt au taux de 9 1/2 % sera calculé à partir du 1er novembre jusqu'à la fin du mois de l'achat.

Après cette date, ceux qui souscriront au mode d'épargne mensuelle verront leurs versements ajustés en fonction du nouveau taux de 9 1/2 %.

Obligation à intérêt composé

Le taux d'intérêt étant majoré à 9 1/2 % à partir du 1er novembre 1978 jusqu'à échéance en 1985, voici comment une obligation à intérêt composé de \$100 croîtra:

1er nov	Valeur	1er nov	Valeur
1979	\$109.50	1983	\$157.42
1980	\$119.90	1984	\$172.38
1981	\$131.29	1985	\$188.76
1982	\$143.77		

Une chance en or

DÉPÊCHEZ-VOUS D'EN PROFITER

#

244 LOGEMENTS À LOUER

LOGIS 3 1/2 pièces, meublé, chauffé. Logis 4 1/2 pièces (pour le 1er février), déneigé, taxe d'eau incluse. Tél.: 372-5150.

LOGIS 4 1/2 pièces, situé centre-ville, installation laveuse-écheuse, ménage fait à neuf, stationnement pour auto. Libre immédiatement. Tél.: 378-9242.

LOGIS 4 1/2 pièces, \$155. par mois, situé près des Galeries Granby. Libre 1er décembre. Tél.: 378-2095.

LOGIS 4 1/2 pièces, moderne, balcon, porte-patio, chauffage électrique libre le 1er décembre à 360 Dorchester. Tél.: 372-8309 ou 378-4278.

LOGIS 4 1/2 pièces, situé boul. Fortin, libre immédiatement, prix \$145. par mois. Tél.: 378-9108.

LOGIS 4 1/2 pièces, près des Galeries Granby, meublé ou non, prise pour auto, taxe d'eau incluse, \$170 par mois. Libre. S'ad.: 99 Bourassa, tél. 372-3590.

LOGIS 4 1/2 pièces, près des Galeries Granby, meublé ou non, prise pour auto, taxe d'eau incluse, \$165. par mois. Libre. S'ad.: 99 Bourassa, tél. 372-3590.

LOGIS 5 1/2 pièces, dans un bas, refait à neuf, situé à 115 Denison ouest, tél.: 375-1870.

LOGIS 5 1/2 pièces avec installation laveuse-écheuse, s'adresser: 517 Robinson sud ou à 378-2743.

LOGIS commercial à louer, libre 1er décembre, à 237 Robinson sud. AUSI: 4 1/2 pièces, chauffage électrique, libre 1er décembre, à 235 Robinson sud. Tél.: après 5h. p.m. à 372-2523.

LOGIS grand 4 1/2 pièces, près J.H. Leclerc, cuisinière, tapis mur à mur, eau chaude fournie, prise pour auto, déneigé, 1er plancher, pas d'escalier. Libre immédiatement. Tél.: jour: 372-8691, soir: 378-8556.

LOGIS libre immédiatement, 4 1/2 pièces. Tél.: 372-9116, ou 372-8257.

TRES GRAND 5 1/2 pièces à \$175 par mois avec entrée laveuse-écheuse, locker, prise pour auto, balcon, libre immédiatement.

AUSI très grand 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, \$155 par mois, très propre prise pour auto, locker, service laveuse et sècheuse. Vue sur la rue. Inf. 191 boul. Fortin, tél. 378-8093.

247 LOCAUX À LOUER

LOCAL à louer pour commerce ou bureau, 2,400 p.c.a. très bien situé, stationnement, toilette double. Le tout complètement rénové. Chauffé, prix très compétitif. Tél.: 378-0544.

250 BUNGALOWS COTTAGES À LOUER

BUNGALOW à louer, 6 1/2 pièces, situé rue Bernier, Roxton-Pond, grand terrain boisé. Prix \$250. par mois. Tél.: 372-4549.

252 CHAMBRES ET PENSION

DAME SEULE, 44 ans, vivant sur bien-Être Social, cherche chambre et pension chez dame dans montgates de Bromont. Ecrire à: 5540, 12ème Ave Rosemont, Montréal, Qué. Mme Yolande Belliveau.

253 CHALET À LOUER

Grand chalet en pleine nature, près de Magog. Lieu idéal pour sports d'hiver et repos. Maison comprenant 3 chambres à coucher, cuisine, salon. A louer sur semaine et fin de semaine. Pour informations et réservations.

Tél.: 347-1689 ou 293-3588

256 BUREAU À LOUER

BUREAU à louer à 183 Principale, chauffé. AUSI local à louer à 5 rue Centre, chauffé. Tél.: 372-2838.

257 DEMANDE À LOUER

DEMANDE à louer bungalow avec four, environ 4 1/2 ou 5 pièces, de préférence dans les Cantons, près de Granby. Tél.: 378-3922, entre 9h. a.m. et 4h. p.m. M. Panetta ou à: (1) 435-5742 entre 9h. a.m. et 9h. p.m. (frs vtrés)

261 VOYAGES TRANSPORT

CHERCHE OCCASION pour aller à Blue Bonnet, partant tôt de Cowansville ou de Granby. Papiers dépenses. Tél.: Jean-Marc à 263-0479.

JEUNE HOMME cherche moyen de transport de la rue Lansdowne au parc Industriel, travaille de 15h.30 à 23h.30.

265 ANIMAUX À VENDRE

CHIOTS nés le 30 septembre, mélange Labrador et berger allemand, \$40. Tél.: 378-5261.

PENSION POUR CHEVAUX

Pension pour chevaux de courses. Facilité de transport. Entraînement si désiré sur piste d'un demi-mille. AUSI pension pour chevaux de selle. Tél.: 372-2302

271 DIVERS À VENDRE

A VENDRE bois de foyer. Tél.: 378-5396.

A VENDRE: aki et bottine Alpin; store vénitien, double fenêtres; pelle à cheval (antiquité); porte bois accordéon; bassinet bébé. Tél.: 372-8514.

A VENDRE: belles sableuses à courtole, 202' avec charriot mobile. S'ad.: V. Croteau: (819) 562-0167, après 5h. p.m.

A VENDRE: divan-lit et fauteuil, bancs de comptoir, comme neufs. Tél.: 378-2165.

A VENDRE: Mobilier de cuisine neuf de style moderne, structure de chrome, table 40 x 66, le desus vitré, 6 chaises de velours côtelé or, jamais utilisé, prix à discuter. Tél.: 372-0599.

AMEUBLEMENT de 3 pièces: chambre, salon, cuisine. Pour \$580. Pour info: Montréal: (1) 273-7271.

LAVEUSE et sècheuse Royal d'Ingalls, en bonne condition, \$175; 2 pneus d'hiver poly-glass avec crampons Good-Year (4,000 milles). L-84-15, \$50. Tél.: 378-4484.

OFFRE MAGNIFIQUE! Mobilier de cuisine style moderne blanc et brun, 5 mcs., valeur: \$500, laissez à \$250. AUSI 2 teintes de camping 5 x 7 et 7 x 9. MINI-LAVEUSE Hoover blanche, en parfait état \$80. Tél.: 378-7598.

271 DIVERS À VENDRE

VENTE SURPLUS D'ARMEE

343 Principale, Dunham AVONS RECU de la nouvelle marchandise, telle que: lot de filières, 4 tiroirs; lot de dactylos manuelles et électriques; calculatrices ainsi que de la marchandise de toute sorte, trop long à énumérer. OUVERT: de 17 à 22h, du lundi au vendredi et de 9h. à 18h. les samedis.

Tél.: 295-2786

281 MACHINES À COUDRE

A VENDRE: une machine à coudre de marque "Singer Futura", modèle 900. Tél.: 378-4056.

282 VETEMENTS À VENDRE

LINGE de dames à vendre, grands 18 ans, manteau avec collier en daim, presque neuf. Tél.: 378-4784, entre 5h. p.m. et 7h. p.m.

SURPLUS DE MANUFACTURE: manteaux d'hiver pour dames, grands 5 à 14, spécial \$30. AUSI robes, jupes et pantalons. Tél.: 378-5623.

A VENDRE MANTEAU Alaska Seal

brun avec béret en écureuil, graneur 10-12 pour personne courte.

En très bonne condition. Valeur: \$2,000. Laisserais: \$500. Cause de vente: mortalité. Tél.: 375-1567

286 DEMANDE À ACHETER

ACHETERAIS terrain commercial dans la ville de Granby. Tél.: 375-1721.

ACHETONS machines à coudre industrielles usagées. S'adresser: ETABLISSMENT CÔTE & FILS, tél.: 378-7878.

DEMANDE A ACHETER: outils d'ébéniste, corroyeur, scie à ruban, planeur, tour à bois, banc de scie aussi tour à fer. Tél.: (819) 562-0167.

SERAIIS ACHETEUR d'une propriété de 6 ou 12 logements, dispo-nerais de \$30,000, comptant. Tél.: 378-3472.

301 PERSONNEL DEMANDE

50 OPERATRICES demandées sur machines ordinaires overlock, boutons, boutonnières, semers, presseuses, finisseuses. Pour la compagnie Mode Farouche Inc., l'Atelier de St-Jas. Pour entre-voir, s'adresser au local de S.C.A. Yamaska, rue Denicourt à St-Césaire. Tél.: 469-3332, les 9 et 10 novembre de midi à 20 heures et le 11 novembre de 9h. à 13h.

DAME demandée, couple du 3e age recherche personne pour entre-tienir un 3/4 pièces et tenir compa-gnie à une dame malade qui s'entretient elle-même. Travail du lundi au vendredi, 8h a.m. à 5h30 p.m. Tél.: 372-8876.

INFORMATION D'EMPLOI: pour travail outre-mer et L'Alaska pipeline. Tous les métiers et profes-sions. Hommes ou femmes. Ecrire à: C.P. 274, Station N, Montréal, QUÉ. H2X 3M4.

JEUNE FILLE ou dame d'ex-périence demandée pour travaux de maison et garde de 2 enfants. Tél.: 378-4112.

ON DEMANDE fille ou femme, 25 ans ou plus, ayant bonne appa-rence, propre avec expérience ré-cente de salle à manger. Le travail est le samedi et dimanche surtout le soir, environ 20 heures par se-maine. S'ad. en personne: Restau-rant Elite, entre 2h. et 5h. p.m. du lundi au vendredi. N.B. Aucun ren-seignement par téléphone.

ON DEMANDE secrétaire pour magasin de meubles, ferait du tra-vail général de bureau. Bilingue, avec expérience. Ecrire à: C.P. 758, Granby, Qué.

ON DEMANDE jeune homme avec ou sans expérience pour travailler comme aide-cuisinier, travail de soir. S'ad.: en personne au Restau-rant Elite, 52 Principale, Granby.

PIZZAMEN demandé avec ex-périence seulement. S'ad.: Rapid Pizzeria, 478, boul. Bolvin, Granby.

SERVEUSE d'expérience deman-dée pour travail de soir, 25 ans et plus. Tél.: 372-7008.

SERVEUSE ou garçon de table avec expérience. Se présenter à partir de 5h. p.m. au Restaurant Plumet, route Granby-St-Paul.

— ON DEMANDE — 2 CONTREMAITRES (TRESSES); 1 FEMME de qualité; 4 OPERATRICES sur machines 2 aiguilles; 15 OPERATRICES sur différentes machines. S'ad-resser:

835, SIMONDS SUD GRANBY

343 SERVICES DIVERS

CERAMIQUE Salle de bains MENUISIER

Finition de sous-sol, répara-tion, joints de céramique. Tél.: 375-2820 M.DOMINIQUE

COUTURIERE d'expérience, fait confection: rideaux, draperies, ri-deaux bonne-femme, couvre-lits. Peut vous conseiller dans choix de votre lit et votre modèle. Servi-ce rapide. Tél.: 372-8669 en tout temps.

SUR TOUR A BOIS: fais travail à partir de barreaux, bibelots, jus-qu'à cendriers sur pied. Tél.: 379-5275.

362 TRACTEURS

TRACTEUR idéal pour le déneige-ment. Inf.: 372-3847.

364 MOTONEIGES

A VENDRE: 2 motoneiges "Olym-pic" 340 cc, 1977, comme neuves, 1,000 milles chacune, une électri-que, même modèle que 1979 au prix de liste: \$900. Tél.: 378-5682 après 5h. p.m.

DEUX MOTONEIGES, à vendre de marque Ski-Roul, 1973, une 440 RTX et l'autre 340 RTX, en bon état, prix à discuter. Tél.: 372-9255.

MOTONEIGE Nuviac 300cc, 24 forces, 1976, comme neuve. AUSI camion Ford pick-up, 1953, re-conditionné, carrosserie originale. Tél.: 372-0511.

365 MOTOCYCLETTES SCOOTERS

J'AIURA à vendre une moto Honda, 6 mois d'usage, en très bonne condition. Prix à discuter. Tél.: 372-4066.

368 CAMIONS

4 X 4 Ram-Charger, 1977, 360 p.c., 4 vitesses, 25,000 milles tout équipé (CB) AM-FM, intérieur fini, etc.). Tél.: 539-0151.

CAMION Ford pick-up, 1/2 tonne, 1974, bas milage. Tél.: 372-2511 (soir).

FORD Econoline 200, 1973, en parfaite condition, prix \$1,400. Tél.: 372-7822.

SUPER VAN Dodge, vitrés, 1975, avec moteur 360, en très bonne condition. AUSI Cadillac Eldorado 1974, blanche, 2 portes, toute équipée. Tél.: 372-2173.

370 AUTOS À VENDRE

BOB-CAT 1978, V6, tout équipé, genre rally avec mags wheels, très bas milage 127,000 milles. Inf.: jour: 378-9053 et à 375-1264, après 6h. p.m.

CELICA Lift-back 1977, GT, 5 vi-tesses, jaune avec shadow noir, 17,000 milles, très propre. Prix à discuter en personne. Tél.: 293-7834 après 4h. p.m.

CHRYSLER Newport 1972, 74,000 milles, en très bonne condition, \$1,200. Tél.: 378-0214.

GRAND PRIX N.J. 1975, 455 p.c., équipé, un seul propriétaire. Tél.: 372-7885 après 5h. p.m.

MONARCH 1978, 38,000 milles, PS, PS, am-fm, sièges baquets, transmission au plancher, mécani-que A-1, presque comme neuf, 6 radiaux, 2 d'hiver, valeur \$3,200. Laisserais à \$2,200. Tél.: 372-8093.

MONTE CARLO 1978; CHEVELLE Sedan 1978; FORD LTD Sedan 1978; DODGE Van équipé 1977; PINTO station 1974; DUSTER 1973; MAVERICK 1974. S'adres-ser: 12 Têtro (pass pavillon du Dé-tour) chemin Roxton.

OLDSMOBILE Delta 88, Royal, 1978, tout équipé, bas milage, \$1,199. Tél.: 378-7869.

PLYMOUTH Caravelle 1978, 2 portes, toit Landau, moteur 15,000 milles. Tél. samedi entre 9h a.m. et 5h p.m.: 263-2849.

PLYMOUTH Grand Fury 1976, en parfaite condition, 17,000 milles. Inf.: 372-1137, après

NE MANQUEZ PAS CE BEL ENCAN

ENCAN

D'EQUIPEMENT D'EQUITA-TION de qualité du magasin de MICHELINE FERLAND, 427a, rue RIVIERE, COWANSVILLE

Cet encan aura lieu: A LA SALLE D'ENCAN au: 247, rue Granby, Bromont

SAMEDI 18 NOVEMBRE 1978 à midi

SERONT VENDUS: Selles western et an-glais; lot de brides, martingales, sangles, étriers, reins, licous cuir et nylon, snaps de show, laisses, longe line, ap-rons western et anglais, foulots sangles, broches, étrilles, cure-pieds, bandages élastiques, mors de toutes sortes, cou-vertures de selles; pads western et anglais; couvertures de chevaux, gran-deurs assorties; mangroies à grain; chaudières; abreuvoirs; coffres à équi-pement; râtelier à litière en fer et nylon, snaps assortis; lot de livres Farnam et autres; tous les produits Farnam pour chevaux; vitamines; liniment; vermifuge; saddle soap; huile; produits de soins; coup d'autres produits pour le soin des chevaux.

VETEMENTS: chemises western et de travail; jeans Lee, Wrangler, Just Jean et autres marques; chemises de laine; manteaux en cuir, sudes; manteaux d'hiver coupe western et sport; cha-peaux western et bombes anglaises; casquettes; pantalons d'equitation pour hommes et femmes ainsi que pour en-fants; vestons d'équitation; gants hom-mes et femmes; Portefeuilles; porte-clefs faits à la main; bols; les ceintures as-sorties et boucles pour ceintures; bottes western différents modèles; bottes an-glaises en cuir et caoutchouc; 3 pr. cor-nes du Texas.

CAUSE: abandon des affaires. CANTINE SUR LES LIEUX IDEAL pour ceux qui s'occupent de che-vaux d'équitation et autres. Pour informations d'encans de vous, adressez-vous avec confiance à votre encanteur:

JEAN-GUY GELINEAU enc. lic. 247, rue Granby BROMONT Tél.: 534-2414

Opportunité immédiate — vendeur (euse) d'im-meubles avec ou sans expérience. Formation, bénéfices marginaux, bonis sur commission, équipe dynamique et progressive. Revenu exceptionnel possible grâce aux réfé-rences de nos 160 bureaux et 150 courtiers associés à travers le Canada et 3000 de plus aux Etats-Unis. Doit avoir la volonté de réussir, certificat de 11e année et auto. Appelez Mike Murray, Directeur, Cantons de l'Est — 514-243-6125

IMMEUBLES A.E. LEPAGE 25339

ROGER AUCLAIR

Excavation et sable de remplissage au bas prix de \$19 dans un rayon de 5 milles à la ronde, il y aura \$1 du mille ex-cédant le rayon établi. Cette offre sera valable du 13 sept. au 13 no-vembre.

VENTE de bols de foyer à \$19 la corde livré. S'a-dresser:

1518 RANG MAWCOOK 378-8014 25264

HUGH PECKHAM

Agr. M.S.C. ENCANTEUR LICENCIE BILINGUE

SPECIALITE: ENCANS AGRICOLES

Tél.: (514) 372-4855

131, BERGERON OUEST, GRANBY - QUE.

J26 8C6 25903

AVIS DE QUALITE

Succession de ROY, GARY En son vivant du 159, Boul. Fortin, app. 1, Granby, P.Q. Décédé le 24 août 1978

Le successeur donne avis, conformément à la Loi de la Curatelle publique (L.Q. 1971, chap. 81 et amendements), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute récla-mation contre elle.

Le Curateur public du Québec Tour de la Bourse Case postale 51 MONTREAL (Qué.) H4Z 1J6

25907

ENCAN

SAMEDI 11 NOVEMBRE 1978 à 1 h p.m. chez M. ADRIEN NANTREL, 224 YORK, GRANBY, QUE.

SERA VENDU: set de cuisine en bois; réfrigérateur; 2 laveuses autom.; 1 sé-cheuse; 2 laveuses ordinaires; 3 sets de chambres; 2 bureaux antiques; 1 cabi-net de cuisine; grand armoire en bois; machine à coudre Singer; Autre machi-ne à coudre (Amatic); 2 téléviseurs; vaisselle; verrerie; ustensiles de cuisine; chaise berçante; 2 fauteuils; couvertures de lit; bouquets; grosses valises; anti-que.

CAUSE D'ENCAN: maison vendue. S'adresser: LEOPOLD PETIT, encanteur licencié, 178 rue Paré, Granby, Tél. 372-5917 25835

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE BEDFORD

DISTRICT DE COUR SUPERIEURE

PROTEAU AUTO PARTS INC. Partie demanderesse VS ROMEO TREMBLAY

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les biens meubles et effets mobili-ers de la partie défenderesse, saisis en cette cause seront vendus par autorité de Justice, le 21 novembre 1978 à 11 hres A.M. au domicile et place d'affai-res, situé R.R. 2, Vall Road, Cowansville, le district de Bedford.

Lesdits biens consistent en: 1 Camion Pick UP 1973 G.M.C. de cou-leur verte, modèle 9500, série T.J.V. 73 V6805138

CONDITIONS: ARGENT COMPTANT Cowansville, ce 10 novembre 1978

Gaumont & Gaumont, huisiers le, district de Bedford. Téléphone: 1-514-263-0516

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

LA BANQUE DE COMMERCE CANA-DIENNE IMPERIALE Partie demanderesse VS ROMEO TREMBLAY

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les biens, meubles et effets mobili-ers de la partie défenderesse saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice, le 21 novembre 1978 à 11 hres A.M. au domicile et place d'affai-res, situé Vall Road, R. 2 à Cowansville, le district de Bedford.

Lesdits biens consistent en: 1 Camion GMC 1973 Vert, modèle 9500, série: T.J.V. 73 DV 608138; 1 Auto Buick gris, 1975, série 457V56132355, licence 5978126.

CONDITIONS: ARGENT COMPTANT Cowansville, le 10 novembre 1978

Gaumont & Gaumont, huisiers Jean-Paul Gaumont, huisier Téléphone: 1-514-263-0516

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les biens, meubles et effets mobili-ers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice, le 22 novembre 1978 à 10 hres a.m. à la PLACE D'AFFAIRES si-tuée au 510, rue Sud, Cowansville, dis-trict de Bedford.

Lesdits biens consistent en: 1 Caisse enregistrée: 031612, 1 air conditionné 7 de haut, 1 bureau et 4 chaises; 1 filière à 4 tiroirs; 4 supports pour vêtements; 2 cendriers sur pieds à tout un assortiment de vêtements; 11 jeans, blouses, chandails, jupes et pen-talons.

CONDITIONS: ARGENT COMPTANT Cowansville, le 10 novembre 1978

Gaumont & Gaumont, huisiers Jean-Paul Gaumont, huisier Tél.: 1-514-263-0516

NE MANQUEZ PAS CET ENCAN!

ENCAN A COMMISSION

Tous les MARDIS SOIRS

7h.30 p.m. A la salle d'encan 247, rue Granby, BROMONT

SERONT VENDUS: ménage moderne et antiquités de tous genres; mobiliers de chambre à coucher; bureaux, chaises droites et berçantes; N.J. réfrigérateur, etc. etc. Vaisselle; lingerie; beaucoup d'outils de jardin et d'outrier, etc. etc. Ceux qui désirent faire vendre meubles ou tout autre article, communiquent s'il vous plaît avant d'apporter ce que vous voulez vendre. Nous acceptons seule-ment de bonnes choses. Pour informa-tions, adressez-vous avec confiance à:

JEAN-GUY GELINEAU, enc. lic. 247, rue Granby Bromont Tél.: 534-2414 25905

MARCHE AUX PUCES

Tous les DIMANCHES avec plusieurs vendeurs, de 10h. s.m. à 4h. p.m. dans les locaux de

LEHOUX ENCANTEUR

Route 104, West-Brome (à 3 milles de Cowansville) Tél.: 263-3180

L'eau potable

c'est important

PRIX DU MARCHÉ

Faut-il ou non absoudre les criminels de guerre?

BONN (AP) — Faut-il ou non absoudre les criminels de guerre nazis? Ce débat agite l'Allemagne fédérale, divisant les partis politiques et dressant les uns contre les autres des personnalités connues pour leur anti-fascisme.

Ainsi, l'ex-chancelier Willy Brandt, qui a combattu les Nazis en Norvège où il s'était réfugié, estime que les criminels de guerre doivent être traités comme des criminels ordinaires et que les crimes ex-nazis

soient donc couverts par la prescription, à partir du 31 décembre 1979.

D'un autre côté, M. Herbert Wehner, autre membre influent du Parti social-démocrate qui avait été emprisonné par les Suédois sous l'accusation de complot contre Hitler, s'oppose à la prescription qui, selon lui, reviendrait à amnistier de nombreux Nazis vivant en liberté.

D'autres hommes politiques, comme le chancelier Helmut Schmidt, n'ont pas encore pris position.

Lundi dernier, le ministre de la Justice, M. Hans-Jochen Vogel s'est publiquement prononcé contre la prescription afin que les criminels de guerre nazis soient susceptibles d'être poursuivis devant les tribunaux jusqu'à la fin de leur existence.

Si la prescription était appliquée, plus de 4,000 suspects vivant en Allemagne fédérale échapperaient à des condamnations éventuelles. Mais selon le mi-

nistère de la Justice, il n'y a pas assez de preuves contre eux.

C'est en 1969 que les parlementaires allemands ont décidé d'étendre de dix ans la période de poursuite des crimes nazis pour ne pas choquer l'opinion publique mondiale.

Douze procès de criminels nazis se déroulent actuellement. L'un d'eux concerne 14 ex-gardiens du camp de concentration polonais de Majdanek qui sont accusés de la mort de 250,000 détenus.

Dans leur grande majorité, les Allemands veulent oublier et aimeraient bien que le monde en fasse au-

tant. Aussi, les sondages le montrent, ils se montrent favorables à la prescription.

La faim du monde avant la fin du monde

OXFAM

Insulte au drapeau!

VITORIA, Espagne (Reuter) — Un jeune acteur espagnol, Ramon Sagaseta, a été condamné mardi en cour Martiale à un an de prison pour insulte au drapeau: il s'était éponge le front et le nez avec les couleurs rouge et or durant la représentation d'une satire du gouvernement.

Pour le procureur, il avait "l'intention évidente de souiller un drapeau représentant la communauté nationale. J'avais chaud, je me suis éponge avec la première chose qui m'est tombée sous la main", rétorque Sagaseta, dix-sept ans, qui risque deux ans de prison.

L'audience a été ajournée.

En mars dernier, quatre acteurs de la troupe de mime catalane "Els Joglars" avaient été condamnés à deux ans de prison pour injures aux forces armées. L'affaire avait déclenché de vives protestations contre l'étendue de la compétence des tribunaux militaires.

La constitution approuvée par les Cortes la semaine dernière et qui doit être soumise à référendum le 6 décembre, réduit leur compétence aux seuls membres des forces armées.

29 ans dans un cachot

LAMIA, Grèce (AP) — Une femme de 47 ans a été détenue pendant 29 ans dans un cachot par sa famille, à la suite d'une malheureuse histoire d'amour alors qu'elle était adolescente, a révélé mardi la police de Lamia, dans le centre de la Grèce.

Mme Helen Karioti a été hospitalisée après sa libération. Elle est atteinte d'anémie, de troubles mentaux et a souffert de malnutrition. Son frère et ses deux sœurs ont été arrêtés et inculpés de détention illégale. Ils ont avoué que leur sœur était détenue depuis 1949, sur l'ordre de leurs parents, dans un cachot situé dans les sous-sols du domicile familial, près de Lamia, car elle était ja-

dis tombée amoureuse d'un jeune homme de son village et avait eu une aventure avec lui. Les parents intransigeants sont morts il y a deux ans.

"Par crainte du scandale et du déshonneur, nos parents ont décidé de l'enfermer", a déclaré le plus vieux de ses frères.

La police a précisé que la victime était en haillons et que ses ongles mesuraient près d'une dizaine de centimètres de long. Elle n'avait pas vu la lumière du jour depuis son entrée dans le cachot et dormait à même le sol.

C'est un des habitants du village où elle était détenue, qui, ne pouvant plus supporter les cris de la victime, a alerté les policiers.

Femme de l'année

TORONTO (PC) — Abby Hoffman, âgée de 31 ans, qui a représenté le Canada lors de quatre jeux Olympiques, a été nommée "Femme de l'année" par le Conseil torontois du B'nai B'rith.

Mme Hoffman, qui était conseiller de l'Association

olympique du Canada lors des Jeux de Montréal en 1976, recevra son prix dimanche prochain.

Elle a appartenu à l'équipe de piste et pelouse du Canada de 1962 à 1976 et a participé à quatre jeux Pan-Américains et à deux jeux du Commonwealth.

GUIDE REVISÉ DES RUBRIQUES DES PETITES ANNONCES

IMMEUBLES

- 201 Propriétés à vendre
- 202 Propriétés à revendre à vendre
- 203 Propriétés désirées
- 204 Cottages/bungalows à vendre
- 205 Cottages/bungalows à acheter
- 206 Maisons mobiles/roulottes à vendre
- 207 Chalets à vendre
- 208 Terrains à vendre
- 209 Fermes à vendre
- 210 Commerces à vendre
- 211 Commerces à louer
- 212 Maisons de campagne
- 213 Hôtels/motels
- 214 Bâtisses commerciales

FINANCE

- 221 Hypothèques
- 222 Argent à prêter
- 223 Argent demandé
- 224 Collection
- 225 Occasions d'affaires
- 226 Comptabilité/impôt

LOCATION

- 241 Appartements à louer
- 242 Appartements à partager
- 243 Maisons à louer
- 244 Logements à louer
- 245 Condominiums
- 246 Appartements désirés
- 247 Locaux à louer
- 248 Locaux à demander
- 249 Logements meublés à louer
- 250 Bungalows/cottages à louer
- 251 Chambres à louer
- 252 Chambres et pension
- 253 Chalets à louer
- 254 Entrées/Garages à louer
- 255 Machinerie à louer
- 256 Bureaux à louer
- 257 Demandes à louer
- 258 Divers à louer

DIVERS

- 261 Voyages/transport
- 262 Personnel
- 263 Perte/Trouvé
- 264 Non-responsabilité
- 265 Animaux à vendre
- 266 Articles de sport
- 267 Camping
- 268 Piscines
- 269 Bateaux
- 270 Yachts
- 271 Divers à vendre
- 272 Nouveautés
- 273 Machinerie à vendre

MARCHANDISES

- 281 Machines à coudre
- 282 Vêtements à vendre
- 283 Antiquités à vendre
- 284 Terre de jardinage
- 285 Terre pour pelouses
- 286 Demandes à acheter
- 287 Demandes à échanger
- 288 Instruments de musique
- 289 Matériaux de construction

EMPLOIS

- 301 Personnel demandé
- 302 Travail demandé
- 303 Vendeurs/Vendeuses
- 304 Couples demandés
- 305 Instituteurs/Institutrices
- 306 Aides domestiques
- 307 Travaux domestiques
- 308 Travail à temps partiel

EDUCATION

- 321 Ecoles de conduite
- 322 Education/Instruction
- 323 Cours privés

SERVICES

- 341 Entrepreneurs
- 342 Garderies
- 343 Services divers
- 344 Service d'ambulance
- 345 Réparations d'appareils
- 346 Déménagement
- 347 Cartes professionnelles

VÉHICULES, AUTOMOBILES

- 361 Bicyclettes à vendre
- 362 Tracteurs
- 363 Equipement de ferme
- 364 Motocycles
- 365 Motocyclettes/scooters
- 366 Remorques
- 367 Autos à vendre
- 368 Camions
- 369 Motocars
- 370 Autos à louer
- 371 Autos à louer

POUR PLACER UNE PETITE ANNONCE

372-5433

SERVIMEUBLES

Vous êtes invités à notre

EXPOSITION du MEUBLE

Jouli-Vendredi-Samedi les 9-10-11 novembre 1978 de 9.00 à la fermeture

- Léger goûter servi • Rafraîchissements
- Des représentants de plusieurs compagnies seront sur les lieux pour répondre à vos questions
- Financement sur place • Venez admirer les dernières créations de mobiliers.

Gibson



MARCEL AUGER & FILS INC.

Granby

10, rue St-Louis

378-5151

ASSOCIATION QUEBÉCOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

Goutte à goutte se vide le bas de laine

le medium publicitaire

No 1

Au coeur d'une région prospère

La Boutique du Foyer de Granby

Anciennement La Boutique La Bûche Ardente

ECONOMISEZ SUR VOS NOTES DE CHAUFFAGE AVEC UNE CHEMINÉE CONVERT-O-HEATER

Le CONVERT-O-HEATER est vendu entièrement assemblé - sortez votre vieille grille de l'âtre et mettez le CONVERT-O-HEATER. (Il n'y a rien d'autre à faire!)

Foyer encastré "PREWAY" pour une meilleure source de chaleur

Les poêles "FISHER" Modèles Grandma Bear et Viking

393, Boul. BOIVIN

Sunfire un super foyer qui fonctionne et qui chauffe

SUPER SPÉCIAL POUR UN TEMPS LIMITÉ WOOD CHIEF

APPAREIL DE CHAUFFAGE A BOIS CONTRÔLÉ AUTOMATIQUEMENT PAR THERMOSTAT POUR LA MAISON OU LE CHALET.

Rég.: \$339.00 **\$299.00** SPÉCIAL

Rég.: \$449.00 **\$339.00** SPÉCIAL

* Venez choisir parmi notre grand choix de décorations, d'accessoires de foyer et une multitude de petits cadeaux.

* Installation faite par des spécialistes

* Bois sec d'allumage en poche disponible

La Boutique du Foyer de Granby

378-5821 ou 378-4454

GRANBY